

---

# LES GÉNÉRATIONS MILITANTES À DROIT AU LOGEMENT

---

CÉCILE PÉCHU

L'association Droit au logement (DAL) naît à l'automne 1990 de la scission du Comité des mal logés (CML), groupement créé en 1987 à la suite de plusieurs incendies criminels dans le 20<sup>e</sup> arrondissement de Paris ayant essentiellement touché des familles immigrées. L'action du CML consiste dans l'occupation de logements HLM vides, et l'organisation « réquisitionne » ainsi trente-neuf logements entre 1987 et 1990. Au printemps 1990, deux des principaux immeubles occupés par le Comité sont évacués par la force, et s'en suit un campement place de la Réunion dans le 20<sup>e</sup> arrondissement, qui durera jusqu'au mois de septembre. C'est à la suite de ce campement qu'a lieu la scission qui donne naissance à DAL. Les militants de la nouvelle association abandonnent jusqu'en 1993 les occupations de logements, leur préférant d'autres modes d'action comme le campement (campement du quai de la Gare, dans le 13<sup>e</sup> arrondissement, en 1991) ou les actions symboliques pour obtenir l'application de la « loi de réquisition », une ordonnance de 1945 alors inappliquée donnant la possibilité à la force publique de réquisitionner des logements vides. Les squattages sont néanmoins repris à partir de 1993 (occupation d'un immeuble avenue René Coty dans le 14<sup>e</sup> arrondissement), et en décembre 1994, durant la campagne présidentielle, c'est même un immeuble en plein quartier historique de la capitale, à St-Germain-des-Prés, rue du Dragon, qui est investi. Cette occupation reçoit une importante couverture médiatique, et le futur président de la République alors maire de Paris, Jacques Chirac, annonce la réquisition publique de logements vides. L'association obtient ainsi une reconnaissance de la part des autorités. Dans le même temps, les militants de DAL se sont efforcés à partir de 1993 de toucher, au-delà des familles immigrées, la population des SDF célibataires, et une autre structure est créée pour les accueillir, le Comité des sans logis (CDSL). De plus, une association prenant en charge différents aspects de l'exclusion, Droits Devant !!, est mise sur pied au moment de l'occupation de la rue du Dragon. Enfin, l'association essaime en province où naissent des comités Droit au logement, et « DAL-Fédération » est créée en 1998. Au total, les militants de DAL ont occupé quinze immeubles entre 1990 et 2000, dont cinq le sont toujours. Ils ont relogé selon leurs chiffres 3 000 familles en Ile-de-France<sup>1</sup>, obtenu des avancées jurisprudentielles conséquentes, avec, notamment, la reconnaissance comme « objectif à valeur constitutionnelle » du droit au logement<sup>2</sup>, et participé à l'élaboration de la loi contre l'exclusion du 29 juillet 1998<sup>3</sup>.

Nous analyserons ici les parcours des militants de l'association Droit au logement

1. *Le Monde* du 3 décembre 2000.

2. Décision du Conseil constitutionnel du 19 janvier 1995.

3. Cf. en annexe la chronologie des actions de l'association DAL et plus précisément de DAL Paris. Pour un historique plus complet du CML et de DAL, cf. Cécile Péchu, « Quand les exclus passent à l'action... », *Politix*, 34, 1996, p. 114-133 et « De la marginalisation par l'habitat à l'illégalisme sectoriel : l'action collective des sans-logis (1986-1995) », rapport pour la MIRE, multigraphié, 1997, 164 p.

(DAL). Mais comme de nombreux auteurs l'ont déjà fait remarquer<sup>1</sup>, les déterminants de l'engagement dans une même organisation ou lors d'une même action sont divers, non seulement pour ce qui est des causes (objectives), mais également des raisons (subjectives) de l'engagement, c'est-à-dire les motifs explicites d'engagement. Et les causes, grandes ou petites par leur succès, sont ainsi souvent de grands malentendus.

Pour appréhender ces diverses logiques individuelles de l'engagement à Droit au logement, il paraît judicieux d'utiliser une approche interactionniste mettant en œuvre la notion de « carrière »<sup>2</sup>. En effet, celle-ci est clairement attentive aux variations dans le temps des dispositions des individus, qui se réorganisent et évoluent avec l'engagement, en fonction des caractéristiques et des logiques de fonctionnement du sous-groupe dans lequel ils s'inscrivent<sup>3</sup>.

Elle permet ainsi une prise de distance avec l'hypothèse du déclassement comme déterminant de l'engagement. Cette hypothèse, souvent présente dans les analyses en terme de trajectoires, considère l'investissement de capitaux dans le domaine militant plutôt que dans le domaine professionnel comme manifestant un déclassement subi, présentant ainsi le militantisme entre autres comme une réponse à des frustrations sociales et comme volonté de reclassement<sup>4</sup>. Or des auteurs comme McAdam ont bien montré que, s'agissant ici des militants du mouvement pour les droits civiques, l'activisme avait plutôt tendance à provoquer globalement le déclassement social<sup>5</sup>. Si cette constatation ne permet pas d'invalider l'hypothèse selon laquelle le militantisme serait dû au départ à des frustrations sociales, elle invite néanmoins à la prudence s'agissant de stratégies inconscientes de reclassement. Elle pose en tout cas la question de la pérennité de l'engagement. La notion de carrière, par l'attention particulière qu'elle permet de porter aux processus interactifs de définitions entre l'individu et l'organisation, permet d'éviter cet écueil.

---

1. Cf., par exemple, Charles Tilly, « Action collective et mobilisation individuelle », dans Pierre Birnbaum, Jean Leca (dir.), *Sur l'individualisme*, Paris, Presses de Sciences Po, 1991, p. 213-243 ; Michel Dobry, *Sociologie des crises politiques*, Paris, Presses de Sciences Po, 1986, p. 31-33 ; Bernard Lacroix, « À contre-courant. Le parti pris du réalisme », *Pouvoirs*, 39, 1986, p. 117-127, cités dans Olivier Fillieule, *Stratégies de la rue. Les manifestations en France*, Paris, Presses de Sciences Po, 1997, p. 23.

2. Bien que la signification française de ce terme, au sens de « faire carrière », prête à confusion concernant le militantisme, dans la mesure où il comporte une signification positive de réussite, qu'il n'a pas en anglais (l'équivalent serait *successful career*), et qu'il peut donc évoquer la recherche d'intérêts matériels.

3. Howard S. Becker, *Outsiders. Études de sociologie de la déviance*, Paris, Métailié, 1985, p. 126-128.

4. C'est le cas de la plupart des interprétations de 1968. Cf., par exemple, Gérard Mauger, « Gauchisme, contre-culture et néo-libéralisme : pour une histoire de la "génération de Mai 68" », dans Jacques Chevallier (dir.), *L'identité politique*, Paris, CURAPP, PUF, 1994, p. 206-226.

5. McAdam montre ainsi que les militants du mouvement des droits civiques ont des trajectoires professionnelles plus chaotiques, des revenus plus faibles, un niveau social moins élevé, un taux de divorce supérieur à ceux des individus non engagés (Douglas McAdam, *Freedom Summer*, New York, Oxford, Oxford University Press, 1998, 333 p.). De manière générale sur le déclassement des militants des années 1960 ou sur l'influence de leurs valeurs politiques sur leurs choix de carrières professionnelles, cf. Richard G. Braungart, Margaret M. Braungart, « Political Career Patterns of Radical Activists in the 1960s and 1970s : Some Historical Comparisons », *Sociological Focus*, 13, 1980, p. 237-254 ; Jack Whalen, Richard Flacks, « The Isla Vista "Bank Burners" Ten Years Later : Notes on the Fate of Student Activists », *Sociological Focus*, 13, p. 215-236. Cf. aussi, au sujet du militantisme de solidarité aux sans-papiers, Johanna Siméant, *La cause des sans-papiers*, Paris, Presses de Sciences Po, 1998, p. 420-431.

Nous avons procédé à des entretiens semi-directifs avec vingt-deux militants entre 1991 et 1999, pour certains interrogés plusieurs fois, ayant adhéré à Droit au logement (DAL) avant 1996. Ces militants ont été choisis parmi ceux qui étaient les plus fortement engagés dans le fonctionnement de l'association (intensité), et qui percevaient leur engagement comme indépendant d'un éventuel bénéfice matériel lié à la satisfaction de la revendication (raisons).

En effet, plutôt qu'une coupure nette entre deux populations bien distinctes, « les membres par conscience » et les « bénéficiaires potentiels »<sup>1</sup>, on a dans les faits un continuum allant de l'adhérent ayant rejoint le Comité des mal logés (CML) ou DAL notamment pour trouver une solution à son problème de logement au militant sans problème de logement personnel et s'investissant malgré tout dans l'association. Nous nous intéressons ici aux agents les plus proches du second pôle de ce continuum.

Le choix des militants dont nous présentons ici les carrières relève bien sûr, comme toute appréhension du réel, d'une catégorisation<sup>2</sup>. Celle que nous mettons en œuvre s'appuie sur la distinction de différentes générations militantes, au sens de cohortes d'adhésion<sup>3</sup>. En effet, l'enquête de terrain et le contenu des entretiens recueillis, d'une part, l'objectivation des carrières, d'autre part, nous montrent l'existence au sein de l'association DAL de trois types de militants qui se sont succédés dans le temps, de la création de l'organisation en 1990 à 1996. Nous allons démontrer ici que seule la prise en considération de ces « générations militantes », parce qu'elle introduit le temps dans l'analyse<sup>4</sup>, peut permettre de rendre compte correctement d'un collectif. En effet, si l'étude des militants d'un mouvement à un moment donné révèle la plupart du temps une hétérogénéité certaine, c'est essentiellement parce que l'échantillon « prélevé » correspond à différentes strates d'adhésion, qui ont chacune leurs logiques socio-politiques.

On montrera ainsi que, s'agissant des générations militantes, l'approche par le critère « d'événement générateur », c'est-à-dire d'événement ayant provoqué l'adhésion, répond à une approche sociologique traitant des caractéristiques sociales des militants<sup>5</sup>. Mais pour appréhender les différentes générations présentes dans une organisation, on ne peut s'en tenir aux militants engagés au moment de l'enquête. Une telle étude nécessite en effet la prise en compte des défections. Ayant suivi l'association DAL de 1990 à 1996, nous avons pu repérer les militants ayant quitté l'organisa-

---

1. J. D. McCarthy, M. N. Zald, *The Trend of Social Movements in America : Professionalization and Resource Mobilization*, Morristown, General Learning Corporation, 1973.

2. On sait que le débat sur les différents types de catégorisations – catégorisations « naturelles », « théoriques » et « officielles » – et leur hiérarchie du point de vue scientifique est l'un des débats importants de la sociologie. Cf. à ce sujet Didier Demazière, Claude Dubar, *Analyser les entretiens biographiques. L'exemple de récits d'insertion*, Paris, Nathan, 1997 (coll. « Essais et recherches »), chap. 3, 1<sup>ère</sup> partie.

3. Nos cohortes d'adhésion sont définies en fonction de la date d'adhésion quel que soit l'âge, et donc ne coïncident pas avec les catégories définies par Mannheim concernant l'étude des générations, même si la deuxième génération d'adhérents, et dans une moindre mesure la première, correspondent à la rencontre entre une offre associative et des « groupes concrets » (Karl Mannheim, *Le problème des générations*, Paris, Nathan, 1990 (coll. « Essais et recherches »)).

4. Pour un développement théorique concernant l'importance du temps dans l'analyse des mouvements sociaux, cf. Olivier Fillieule, *Stratégies de la rue...*, *op. cit.* ; Olivier Fillieule, Christophe Broqua, « Raisons d'agir et proximité à la maladie dans l'économie de l'engagement à AIDES, 1984-1988 », dans André Micoud, Michel Péroni (dir.), *Ce qui nous relie*, Paris, Éditions de l'Aube, 2000, p. 283-315.

5. Sur la distinction entre ces deux approches et la possibilité de les combiner, cf. Pierre Favre, « De la question sociologique des générations et de la difficulté à la résoudre dans le cas de la France », dans Jean Crête, Pierre Favre (dir.), *Génération et politique*, Québec, Presses de l'Université Laval, Paris, Economica, 1989, p. 309-318.

tion, et les intégrer à notre échantillon. La prise en compte de la temporalité et des raisons de leur défection éclaire par ailleurs de manière complémentaire la manière dont se succèdent les générations militantes.

Trois générations militantes se distinguent, chacune ayant un rapport particulier à l'engagement à Droit au logement (DAL). La première est constituée des anciens militants du Comité des mal logés (CML) qui continuent ensuite à participer aux actions de la nouvelle association, et qui font en quelque sorte partie des « militants fondateurs », également au sens juridique du terme puisque la plupart sont membres permanents du bureau <sup>1</sup>. La seconde correspond aux militants ayant adhéré entre la création de l'association et la période suivant immédiatement le squattage de l'avenue René Coty, en 1993, et ayant comme principale caractéristique d'être venus au militantisme à DAL par le biais d'autres organisations, principalement la Ligue communiste révolutionnaire (LCR), Alternative libertaire (AL) et la Confédération générale du travail (CGT). Nous nommerons cette génération la génération des « militants multipositionnés ». La troisième génération de militants que l'on peut identifier, et que nous désignerons sous le terme de « militants précarisés », a adhéré à partir du squattage de l'avenue René Coty mais surtout après l'occupation d'un immeuble rue du Dragon en décembre 1994. Les militants présentés ici ont été choisis parce qu'ils constituaient des exemples typiques des générations considérées <sup>2</sup>. Nous analyserons les causes et les raisons qui expliquent leur engagement, en essayant de nous garder des travers que comporte une telle démonstration *ex post* <sup>3</sup>.

L'analyse des générations militantes à DAL nous permettra d'illustrer la manière dont deux types de champs se sont différenciés progressivement durant les vingt dernières années, le champ partisan, dont dépendait au moins depuis la fin de la seconde guerre mondiale la majeure partie des mouvements sociaux <sup>4</sup>, et le champ militant, dont DAL nous semble constituer une organisation typique <sup>5</sup>. Cette différenciation est

---

1. On exclut ici les trois militants « dirigeants » de l'association, dont les logiques d'engagement nous semblent justifier une analyse particulière.

2. Dans notre échantillon, quatre cas correspondent à la première génération (trois personnes interviewées de la première génération sont restées au CML, et ne font donc pas partie de l'échantillon), dix à la seconde et huit à la troisième. Deux cas ont posé quelques problèmes de catégorisation. Il s'agissait de personnes ayant été sympathisantes du CML et/ou de DAL avant d'adhérer, et comportant des caractéristiques les rapprochant de deux générations qu'ils avaient côtoyées en tant que sympathisants puis adhérents (la première et la seconde pour l'un, la seconde et la troisième pour l'autre). On a alors tranché en fonction des caractéristiques socio-politiques dominantes des individus et du moment auquel leur implication est devenue régulière, ce qui nous a amené à les classer dans la seconde génération. Sur un mode de catégorisation de militants autre que générationnel et les problèmes rencontrés, cf Guillaume Sainteny, « Logiques d'engagement et logiques de rétribution au sein de l'écologisme français », *Cahiers internationaux de sociologie*, vol. 106, janvier-juin, 1999, p. 175-200.

3. La reconstitution des raisons de l'engagement après l'arrivée des individus, alors qu'ils appartiennent déjà à l'organisation depuis quelque temps ou même alors qu'ils l'ont quittée, pose le problème de la reconstruction *a posteriori* des motifs.

4. Cf. Jacques Ion, *La fin des militants*, Paris, L'Atelier, 1997, qui montre que le militantisme multiple se faisait auparavant au sein d'organisations appartenant à la même famille politique, à laquelle correspondait un parti.

5. On préfère parler de champ militant plutôt que de champ associatif dans la mesure où un certain nombre de syndicats, et notamment ceux réunis au sein du Groupe des Dix, nous semblent en faire partie. Pour un développement plus complet de cette hypothèse, cf. notre thèse en cours, « De la marginalisation par l'habitat à l'illégalisme sectoriel : le Comité des mal logés et l'association Droit au logement », thèse de doctorat sous la direction de Pierre Favre, Institut d'études politiques de Paris, chap. 3.

la conséquence de deux évolutions majeures liées entre elles : d'une part, les bouleversements socio-économiques des vingt dernières années et, d'autre part, une « désacralisation » du militantisme partisan, sa « crise » en tant que société d'honneur<sup>1</sup> supposée échapper aux intérêts économiques favorisant le départ de certains militants partisans non professionnalisés. Ce champ s'oppose au champ partisan en ce sens que l'illusio qui est propre au premier, la recherche de l'autorité politique légitime<sup>2</sup>, constitue dans le second un repoussoir. Comme le champ artistique, qui s'est constitué en champ indépendant en rejetant la logique économique de la recherche du profit et en proclamant la logique de « l'art pour l'art », ce qui constitue en quelque sorte son exact inverse, le champ militant rejette la logique de recherche de l'autorité politique légitime du champ partisan en proclamant une logique de « militantisme pour le militantisme », ce qu'exprime bien l'idée essentielle de mise en place de « contre-pouvoirs »<sup>3</sup>. Néanmoins, le processus que nous décrivons est loin d'avoir la permanence, l'irréversibilité, la totale nouveauté<sup>4</sup> et la « clôture » de celui qui a donné lieu à l'autonomisation d'un champ artistique. Peut-être devrions-nous d'ailleurs plutôt parler d'une nouvelle modalité de construction sociale de la différenciation entre organisation politique et non politique<sup>5</sup> encouragée par des processus macro-économiques. En effet, les individus sont pour la plupart positionnés dans ces deux champs à la fois, qu'ils votent ou qu'ils soient militants ou sympathisants d'un parti politique, avec tous les effets de tensions intérieures, de « double bind », au sens psychiatrique du terme « d'injonctions contradictoires »<sup>6</sup>, que cela peut comporter.

Cette hypothèse n'est pas équivalente à l'idée de « nouveaux mouvements sociaux » spécifiques par leurs acteurs, revendications, valeurs et modes d'action<sup>7</sup>, mais consiste plutôt à relever l'existence récente de nombreux mouvements, d'une part, autonomisés et opposés au système partisan, et, d'autre part, fonctionnant comme un ensemble spécifique. Chacune des générations militantes à DAL témoigne d'élé-

---

1. Cf. Pierre Bourdieu, *Raisons pratiques. Sur la théorie de l'action*, Paris, Le Seuil, 1994, p. 162-164 et p. 211-213. Il nomme ainsi les sociétés ou univers ayant pour « principe une économie des biens symboliques fondée sur le refoulement collectif de l'intérêt, et, plus largement, de la vérité de la production et de la circulation, qui tend à produire des habitus "désintéressés", des habitus anti-économiques, disposés à refouler les intérêts, au sens étroit du terme (c'est-à-dire la poursuite des profits économiques) » (p. 162). Cette économie « repose sur un tabou de l'explicitation » (p. 211), une « méconnaissance partagée » (p. 212). Dans les sociétés d'honneur en crise, cette méconnaissance disparaît et les conduites « désintéressées » sont alors perçues comme des intérêts de second ordre (p. 163).

2. En tant que différente du pouvoir politique. Cf. sur ce point, Daniel Gaxie, *Le cens caché*, Paris, Le Seuil, 1978 (coll. « Sociologie politique ») ; Dominique Memmi, « L'engagement politique », dans Madeleine Grawitz, Jean Leca, *Traité de science politique*, Paris, PUF, 1985, tome 3, p. 310-315.

3. On remercie Maria Bianchini, Aris Papatheodorou, C. et O. pour les discussions qui nous ont aidé à élaborer notre hypothèse.

4. On pense notamment à la configuration également différenciée des militantismes partiens et syndicaux du début du siècle avec l'anarcho-syndicalisme.

5. Sur les logiques de la concurrence entre deux types de « traduction » de l'autonomisation d'un espace militant, celui d'une « gauche rouge » et celui d'un « mouvement social », dont le second nous semble avoir pris le pas sur le premier, cf. Gildas Renou, « "Social Movement" or "Red Left" ? Constructions and Properties of a New Collective Actor in the French Political Space », communication au congrès de l'ECPR, « New Forms of Political Participation : Alternative and Green Parties », 14-19 avril, Copenhague, 2000.

6. Gregory Bateson, *Vers une écologie de l'esprit*, Paris, Le Seuil, 1980, tome 2, p. 3-34.

7. Olivier Fillieule, Cécile Péchu, *Lutter ensemble. Les théories de l'action collective*, Paris, L'Harmattan, 1993 (coll. « Logiques politiques »), p. 117-156.

ments qui sont intervenus, à des degrés divers, dans cette différenciation, et que nous soulignerons au fur et à mesure de notre analyse des différentes générations militantes : le rejet de la professionnalisation politique, celui de la délégation et enfin la recherche d'un rôle social de la part de personnes marginalisées par la crise économique. Chacune de ces trois causes que nous distinguons (pour des raisons de présentation) au sujet de chacune des trois générations sont présentes, mais à un degré moindre, dans les trois types de carrières que nous mettons en évidence.

## LES « MILITANTS FONDATEURS » : LE MILITANTISME À DAL COMME SUBSTITUT À L'ENGAGEMENT PARTISAN

La génération des « militants fondateurs » est constituée des militants auparavant membres du Comité des mal logés (CML). Sont donc exclus les militants ayant rejoint DAL à la suite de leur participation à l'occupation de la place de la Réunion en 1990 par des familles expulsées. Pratiquement, cela signifie que leur investissement sur l'enjeu du logement, et à l'époque essentiellement sur l'enjeu du logement des immigrés (le CML était composé très majoritairement de Maliens), est antérieur à son émergence dans le champ politico-médiatique en 1990, et qu'il s'agissait par conséquent d'un investissement militant relativement marginal (les actions du CML sont alors soutenues uniquement par Emmaüs et quelques sections locales du PCF et peu couvertes par les médias).

Suite à l'expulsion des deux principaux immeubles du comité en 1990, et à un campement place de la Réunion des familles expulsées, le comité connaît de fortes dissensions internes qui aboutissent à une scission. Les sujets de désaccord portent sur la stratégie à adopter face à ces expulsions (les membres qui resteront au CML souhaitent une nouvelle occupation), les relations aux organisations venues en soutien (et en particulier le parti socialiste) et aux médias. Une nouvelle association est donc créée au mois d'octobre 1990, DAL. Ses militants décident d'opter pour des stratégies de pression sur les pouvoirs publics en utilisant au maximum l'arme médiatique et le partenariat avec diverses organisations, contrairement au CML. Par ailleurs, les fondateurs décident de renoncer au squat comme mode d'action, perçu comme étant à ce moment-là trop associé dans l'imaginaire à la marginalité.

Les caractéristiques socio-politiques des militants fondateurs doivent être mises en rapport avec cet événement générateur que constitue la scission. En effet, les entretiens avec les militants qui choisissent de quitter le comité pour adhérer à DAL (ils sont moins d'une dizaine) montrent qu'ils considèrent leur engagement en faveur des mal logés et sans-logis comme une activité militante, si ce n'est apolitique, tout du moins non partisane au sens où elle ne « roule » pas pour un parti ou une tendance politique particulière, alors que ceux qui restent au CML étaient proches du maoïsme et de l'extrême gauche. C'est le cas aussi bien des militants de DAL « catholiques de gauche » que d'anciens squatters issus d'une « marginalité populaire »<sup>1</sup>. Plus globa-

---

1. Claude Fossé, Gérard Mauger, *La vie buissonnière. Marginalité petite-bourgeoise et marginalité populaire*, Paris, Maspero, 1977 (coll. « Malgré tout ») ; Claude Fossé-Polliack, Gérard Mauger, « La politique des bandes », *Politix*, 14, 1991, p. 27-43. Nous avons pu distinguer en effet au sein de cette génération deux grands types : les anciens squatters appartenant à une certaine marginalité populaire et les catholiques de gauche (Cécile Péchu, « Carrières et générations militantes à Droit au logement », communication présentée au VI<sup>e</sup> congrès de l'AFSP, atelier « Carrières militantes », 28 septembre-1<sup>er</sup> octobre, Rennes, 1999).

lement, cet engagement correspond à un rejet d'un engagement politique généraliste et en ce sens constitue un substitut au militantisme partisan. À ces caractéristiques subjectives communes répondent des traits sociologiques : ces militants sont tous issus de milieux populaires, dont Pierre Bourdieu a souligné le rejet fréquent du champ partisan<sup>1</sup>. Il va s'agir ici, à travers le cas de Paul<sup>2</sup>, que l'on peut qualifier de « catholique de gauche », de montrer comment s'est effectué ce rejet au profit de l'engagement au sein d'une association comme DAL.

Paul naît en 1928 d'une mère concierge « catholique mais pas pratiquante, mais plutôt traditionnelle », et d'un père garçon de course, « venant de la campagne », « non croyant et plutôt de gauche ». Détenant un Certificat d'études, il est employé à la CAF, où il fait toute sa carrière, finissant comme cadre. Adhérent de la JOC dans sa jeunesse, il vend *Témoignage chrétien* à la Libération. Marié en 1951, il s'éloigne alors quelque temps du militantisme catholique et même de la pratique religieuse. Pourtant, passant une année en sanatorium en 1953, il y organise un petit groupe JOC. Mais, mis à part, cette parenthèse, c'est plutôt sur le terrain syndical que Paul s'investit : adhérent de la CFDT en 1954 pendant 6 mois, il adhère ensuite à FO où il est délégué du personnel de 1955 à 1984, quittant ce syndicat à cette date parce qu'il était « noyauté par les trotskistes de la bande à Lambert »<sup>3</sup>. Sa carrière militante, qui l'éloignait du catholicisme, connaît un tournant l'y ramenant en 1968<sup>4</sup>.

Il définit en effet 1968 comme l'événement politique l'ayant le plus marqué, expliquant : « je suis un vieux soixante-huitard. Je me suis laissé enfermer dans ma boîte et j'étais le seul cadre ». Paul est surtout marqué par les changements culturels qui s'opèrent à cette occasion<sup>5</sup>. En effet, après les événements, il adhère aux Ateliers Planète de Pauwels, « le New-Age de l'époque », où il fait de la méditation transcendante. Cette expérience le « ramène à Teilhard de Chardin »<sup>6</sup> et à sa foi catholique.

Ce qui sera un tournant dans la carrière militante de Paul correspond à une rupture familiale. Il se sépare en effet de sa femme en 1970. S'ouvre alors une période durant laquelle il reprend son militantisme catholique. Ainsi, Paul commence des cours de

---

1. Pierre Bourdieu, *La distinction*, Paris, Éditions de Minuit, 1979, p. 541.

2. Les prénoms utilisés sont bien entendus des pseudonymes. L'analyse suivante est basée sur deux entretiens, l'un réalisé en mars 1995, non enregistré et l'autre en janvier 1999, enregistré. Les extraits proviennent de ce dernier entretien, sauf mention contraire.

3. Entretien de mars 1995.

4. On doit noter qu'au contraire des personnes appartenant à la même « unité de génération » (Karl Mannheim, *Le problème des générations*, op. cit.) que lui, Paul passe complètement à côté de l'engagement contre la guerre d'Algérie.

5. Catherine Baker, « Catéchisme ou maoïsme, j'ai toujours joué le jeu », *Autrement*, 8, février 1977, p. 67-68, relève que pour des chrétiens de gauche culpabilisés par rapport aux marxistes de ne pas être « dans la science », Mai 1968 constitue une véritable libération par sa réhabilitation de la dimension non matérialiste de l'homme.

6. Sur l'importance de la pensée de Teilhard de Chardin pour de nombreux catholiques de gauche, à partir du début des années 1960, en ce qu'elle participe à la laïcisation de l'univers religieux, cf. René Pucheu, « Ceux qui ont cru réussir », *Esprit*, 4-5, avril-mai 1977, p. 16 ; Bertrand Hervieu, « De la croisade à l'incertitude, l'itinéraire des jeunes ruraux », *Autrement*, 8, février 1977, p. 33 ; Catherine Baker, « Catéchisme ou maoïsme... », art. cité, p. 65 ; Robert Chapuis, *Les chrétiens et le socialisme. Témoignage et bilan*, Paris, Calmann-Lévy, 1976, p. 134-135 et André Rousseau, « Les classes moyennes et l'aggiornamento de l'Église », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 44-45, novembre 1982, p. 63. Ce dernier explique que les lecteurs de *Témoignage chrétien* nés dans les années 1920 se sont enthousiasmés dans les années 1960 pour cet auteur qui leur permettait d'effectuer un travail de démarquage par rapport au catholicisme traditionnel.

théologie à l'université catholique de Paris en 1973<sup>1</sup>, qu'il suit jusqu'en 1978, obtenant un diplôme équivalent à un DEUG. Parallèlement, il s'engage au Secours catholique, où il donne des cours d'alphabétisation à St-Denis, jusqu'en 1976. À cette date, le curé de sa paroisse lui propose de faire de l'alphabétisation sur son quartier, à Accueil et promotion, où il reste pendant dix ans et où il prendra même des responsabilités au Conseil d'administration. Dans le même temps, il adhère en 1977 au parti socialiste, qu'il quittera en 1982, « déçu ». En 1986, alors qu'il fait partie de la commission paroissiale, on lui demande de remplacer un prêtre qui s'était investi aux côtés des familles victimes des incendies. Paul s'engage alors au sein du CML, et abandonne en 1987 Accueil et promotion. Il suivra en 1990 le fondateur de DAL, Jean-Baptiste Eyraud, dans la nouvelle association, dont il est officiellement membre fondateur et donc membre du bureau. C'est en fait lui qui a la responsabilité des permanences, formant les nouveaux militants à l'accueil des mal logés et sans-logis.

L'engagement de Paul sur le problème du logement s'inscrit donc dans un engagement catholique centré sur les étrangers et essentiellement associatif et syndical, mise à part la parenthèse de son militantisme socialiste. S'agissant d'un « catholique de gauche », ces deux traits ne sont pas très étonnants.

On sait l'importance que prend la notion d'engagement, conçu comme une nécessité, une exigence chrétienne de réalisation à travers l'action historique, pour les militants des mouvements catholiques influencés par la pédagogie du « voir, juger, agir », en particulier à partir du début des années 1960<sup>2</sup>. Et pour les chrétiens de gauche, comme le note Renaud Dulong, à la suite de Jean-Marie Donegani, la référence ultime est « le Christ comme prophète par excellence plutôt que comme fondateur de l'Église »<sup>3</sup>. L'implication politique à gauche des catholiques se ferait donc sur le terrain associatif plutôt qu'au sein des partis politiques<sup>4</sup>, et leur attitude politique garderait la trace de la critique anti-institutionnelle à laquelle ils ont procédé dans leur critique de l'Église<sup>5</sup> : il s'engagent dans les partis de gauche les moins institutionnels, comme le PSU et dans une moindre mesure le PS.

Mais si ce christocentrisme influence les modalités générales de l'engagement

---

1. Il n'est pas anodin de remarquer qu'il renoue avec le catholicisme un an après le rapport de la Conférence épiscopale « Politique et foi », qui consacre la légitimité du pluralisme politique des catholiques et reconnaît l'existence de la lutte des classes (Denis Pelletier, *Les catholiques en France depuis 1815*, Paris, La Découverte, 1997 (coll. « Repères »), p. 99).

2. Cf. Georges Suffert, *Les catholiques et la gauche*, Paris, Maspero, 1960, p. 60 ; Catherine Baker, « Catéchisme ou maoïsme... », art. cité, p. 64 ; René Pucheu, « Ceux qui ont cru réussir », art. cité, p. 17 ; Jean-Pierre Sueur, « Quand nous avons, à la JEC, découvert la lutte des classes », *Esprit*, 4-5, avril-mai 1977, p. 47 ; Robert Chapuis, *Les chrétiens et le socialisme...*, *op. cit.*, p. 61.

3. Renaud Dulong, « Christian Militants in the French Left », dans Suzanne Berger (dir.), *Religion in West European Politics*, Londres, Totowa, Frank, 1982, p. 71. Jean-Marie Donegani, dégagant trois modèles dominants dans le catholicisme français, caractérise les catholiques de gauche comme « christocentristes », en tant qu'opposés principalement à des catholiques de droite « théocentristes ». Ces derniers se réfèrent à la figure de « Dieu maître de toute chose » alors que les premiers en appellent à la figure du « Christ d'amour » (Jean-Marie Donegani, « Les cultures politiques du catholicisme français », dans Suzanne Berger (dir.), *Religion in West European Politics*, *op. cit.*, p. 83).

4. Jean-Marie Donegani, « Les cultures politiques... », cité, p. 76 et 78.

5. Renaud Dulong, « Christian Militants... », cité, p. 69-71. D'autres auteurs ont relevé cette attitude anti-institutionnelle des catholiques de gauche : « L'après 68. Enquête », *Esprit*, 4-5, avril-mai 1977, p. 125 ; Jean-Pierre Sueur, « Quand nous avons... », art. cité, p. 54 ; André Rousseau, « Les classes moyennes... », art. cité, p. 68 ; Robert Chapuis, *Les chrétiens et le socialisme...*, *op. cit.*, p. 96, 195 et 209.

des chrétiens de gauche, on peut penser qu'il explique également le choix de leurs thèmes de prédilection. En effet, leur action, inspirée de l'action charitable du 19<sup>e</sup> siècle, s'attache à la vie quotidienne et aux enjeux urbains, en appelant à la solidarité avec « les plus pauvres »<sup>1</sup>. Parmi ces « pauvres » dont il faut être solidaire, l'étranger bénéficie d'une place privilégiée pour ces catholiques « christocentrés », en référence à la place occupée par l'étranger dans la Bible<sup>2</sup>. D'ailleurs Paul explique qu'il s'est investi en direction des étrangers parce qu'ils sont révélateurs pour lui « des problèmes d'injustice », mais aussi, dans un souci de l'enseignement social de la religion, parce que « l'Évangile dit de s'intéresser aux immigrés, aux étrangers ».

Le cas de Paul nous montre qu'effectivement, l'engagement associatif des catholiques de gauche est bien lié à une attitude anti-institutionnelle. On constate en effet que son besoin d'investissement associatif est directement en lien avec son retour vers la foi, mais une foi qui ne peut simplement s'exprimer au travers des activités institutionnelles de l'Église :

« Donc c'est pour ça que je suis revenu à la catho, et puis comme il fallait, que je me sentais pas assez engagé sur l'extérieur, c'est-à-dire auprès des autres, c'est pour ça que j'ai commencé à faire de l'alpha. Et puis parce que ça me semblait une nécessité. (...) Pour moi les rites, le culte, c'est pas un truc qui m'accroche beaucoup, hein. (...) Sur l'extérieur, avec le monde de tous les jours, quoi. Pas tellement le monde des paroissiens de St-Jean Bosco. Sans pour autant le négliger, mais c'est pas pareil, je veux dire. Moi quand je suis investi là-dessus, je continue, et puis ma place elle est là au conseil paroissial à cause de ça d'ailleurs, parce que je m'investis à l'extérieur. »

D'ailleurs, à une question sur le port du voile à l'école, Paul nous explique qu'il est « résolument pour la laïque » et qu'il a participé en 1984 à la manifestation pour l'école laïque, ce qui indique pour le moins un détachement certain vis-à-vis de l'Église en tant qu'institution, tout comme d'ailleurs son divorce<sup>3</sup>. Rousseau a bien

---

1. Renaud Dulong, « Christian Militants... », cité, p. 69-71 ; Cécile Péchu, « De l'appel de l'abbé Pierre à la Confédération générale du logement : du mouvement social à l'organisation », *Cahiers du Groupe de recherche sur les mouvements familiaux*, 7, 1992, p. 241-255. Historiquement, l'investissement de ces enjeux « en marge de la société industrielle » doit beaucoup à la condamnation par l'Église de l'action politique au profit de l'action sur le terrain social, des années 1920 aux années 1960 (cf. Denis Pelletier, *Les catholiques en France, op. cit.*, p. 58-59 et 76).

2. Yvan Gastaut, « 1973, 1983, 1993 : les chrétiens en première ligne pour soutenir les immigrés », *Migrations Société*, 6 (33-34), mai-août 1994, p. 9. Sur la grande implication des chrétiens dans les mouvements de soutien aux sans-papiers depuis le début des années 1970, cf. Johanna Siméant, *La cause des sans-papiers, op. cit.* S'agissant de l'alphabétisation des travailleurs migrants depuis la seconde guerre mondiale, cf. Pierre Khamsay Soukhavong, « L'alpha et l'oméga », *Hommes et migrations*, 1150, janvier 1992, p. 29-32. Sur l'implication de l'Église contre le racisme et au sujet des différentes réformes concernant les étrangers en 1986-1987, cf. Pierre Favier, Michel Martin-Roland, *La décennie Mitterrand*, Paris, Le Seuil, 1991, tome 2, p. 714-719. De manière générale, sur la position de l'Église par rapport à l'immigration depuis Vatican II, cf. André Costes, « L'Église catholique dans le débat sur l'immigration », *Revue européenne des migrations internationales*, 4 (1-2), 1<sup>er</sup> semestre 1988, p. 29-48 : il montre que dès 1973, l'Église évoque le « droit à un logement décent » des immigrés (note 2, p. 45).

3. René Pucheu explique que le catholicisme de mouvements (JOC, JEC, JAC, etc.) a créé le militant « intégré-révolté », qui présente ainsi un « anti-cléricalisme très original », ce qui nous semble parfaitement correspondre au cas de Paul. René Pucheu, « Ceux qui ont cru réussir », art. cité, p. 23.

montré, et en particulier au sujet du public de *Témoignage chrétien*, ce que cette attitude « d'appartenance critique » à l'Église de certaines fractions des classes moyennes (à plus fort capital culturel qu'économique, et en ascension ou en déclin), devait à une stratégie de différenciation sociale « visant à se faire reconnaître dans la gauche de l'espace politique »<sup>1</sup>.

Ceci nous permet de revenir sur les explications de l'anti-institutionnalisme des catholiques de gauche. Les hypothèses basées sur la nécessaire continuité idéologique des individus, sur l'effet des modalités de leur conversion au politique, nous semblent insuffisantes pour en rendre compte. En effet, cet anti-institutionnalisme, lié aux stratégies de différenciation sociale, prend probablement deux aspects différents selon que l'on a affaire à des personnes ayant ou non poursuivi des études supérieures ou secondaires : dans le premier cas, il peut s'exprimer dans le champ partisan, grâce au sentiment de légitimité politique acquis, alors qu'il est plus susceptible, dans le second cas, de se traduire par un militantisme uniquement associatif et syndical. C'est en ce sens que l'on peut interpréter la carrière de Paul : son origine populaire, non compensée par la poursuite d'études, provoque un sentiment d'illégitimité politique qui le détourne de l'engagement partisan, au profit d'un militantisme à DAL constituant alors un substitut à un tel engagement.

En effet, la manière dont il rend compte de son passage au parti socialiste est révélatrice de ce sentiment d'illégitimité politique, fortement lié à son attitude anti-institutionnelle :

« Et puis après, oui, j'ai fait un stage au PS de 1977 à 1982. D'abord en section d'entreprise, et puis en section dans les arrondissements (...) c'était surtout à l'époque des problèmes et des questions... C'était des affrontements entre courants, quoi. CERES, Rocard, et l'autre. En plus, je suis pas quelqu'un qui a le discours facile, hein, j'ai des difficultés à... je dirais pas à m'exprimer mais en public d'abord, et c'est pas que je saurais pas le faire, mais c'est parce que je sais pas j'étais pas assez motivé, certainement.. (...) D'autant plus que j'avais essayé de monter une commission sur les immigrés, dans ma section, et ç'avait été un échec, quoi, on s'était retrouvés à trois pékins, trois-quatre pékins. Ça n'intéressait personne. Ce qui m'avait fait dire que le PS n'intéressait, tout du moins les militants du PS n'en avaient rien à foutre des problèmes des immigrés... Sur le coin en plus, c'était des gens qui habitaient dans le coin. Alors peut-être que j'avais pas su aussi les convaincre<sup>2</sup>.

(...) C'était plus une lutte de pouvoir, quoi. Alors comme moi le pouvoir c'est quelque chose qui m'a jamais intéressé, je comprenais pas très bien, j'étais immédiatement dépassé.

(...) Moi tu sais je suis un peu un anar de gauche. »

---

1. André Rousseau, « Les classes moyennes... », art. cité.

2. On retrouve ici une constatation générale faite au sujet des militants socialistes. En effet, Henri Rey et Françoise Subileau relèvent que les catholiques socialistes sont plus investis à l'extérieur et plus réservés quant à la logique d'organisation. Par ailleurs, les auteurs expliquent que les mécontentements vis-à-vis du parti, liés essentiellement à « une carence de l'offre en propositions d'action militante » sont plutôt le fait des militants « qui sont à la recherche d'un autre type de pratique politique, lié davantage à des enjeux concrets, à des luttes sectorielles, à des initiatives d'intervention sociale », et il n'est du coup pas étonnant qu'ils notent plus loin que « les catholiques pratiquants... sont... plus nombreux à exprimer leur déception » (Henri Rey, Françoise Subileau, *Les militants socialistes à l'épreuve du pouvoir*, Paris, Presses de Sciences Po, 1991, p. 187-193).

L'engagement plus associatif et syndical que partisan des catholiques de gauche d'origine populaire à plus faible capital culturel institutionnalisé ne serait ainsi qu'une manifestation de la coupure entre théorie et pratique, intellectuels et exécutants, existant entre classes supérieures et classes populaires<sup>1</sup>.

On peut également penser, en s'appuyant sur le cas de Paul, que les dispositions anti-institutionnelles des catholiques de gauche, au-delà des stratégies de différenciation, peuvent provenir pour certains d'un héritage familial religieux et/ou politique, hétérogène. En effet, le père et la mère de Paul ont des options idéologiques différentes et on peut penser que c'est la synthèse de ces positions contraires, que réalise le catholicisme social (conservateur - de gauche, catholique - athée), qui attire des individus à la socialisation idéologique croisée, cette synthèse s'effectuant pour eux par le biais de l'anti-institutionnalisme, au sens d'opposition ou de rejet du monde partisan.

Enfin, de manière générale pour les militants fondateurs, le passage par le CML a sans aucun doute renforcé et favorisé l'expression de ces dispositions anti-institutionnelles, dans la mesure où ils ont milité pendant quatre ans dans une organisation dont la logique de fonctionnement était définie comme fortement opposée au système politique institué.

Mais tous les éléments que nous avons énumérés jusqu'à maintenant et qui permettent de rendre compte d'une probabilité plus forte d'investissement associatif que partisan présentent l'inconvénient d'une certaine décontextualisation. En effet, tous présents finalement à partir de 1968 pour Paul, ils n'expliquent pas ses actes d'engagement et de désengagement partisan. On doit alors considérer leur temporalité : Paul adhère au PS en 1977, à un moment où l'engagement politique sous sa forme traditionnelle, partisane, est fortement valorisé<sup>2</sup>, et où les militants catholiques de mouvements autonomes du type de *Témoignage chrétien* entrent en masse au PS<sup>3</sup>. Il le quitte en 1982, alors que ce parti est parvenu au pouvoir. Or nombreux sont les auteurs qui relèvent que l'anti-institutionnalisme des chrétiens s'exprime aussi à travers l'idée de l'exercice du pouvoir comme dégradant<sup>4</sup>. Et l'on a vu que Paul avait été essentiellement rebuté, lors de son militantisme socialiste, par les « luttes de pouvoir ».

C'est ainsi, en quelque sorte, la constatation de la professionnalisation du champ partisan, au sens de « vivre par » et non « pour » la politique, malgré l'alternance gouvernementale, qui a incité Paul à sa désertion. Cette interprétation est confirmée par l'analyse de son militantisme associatif, dont on doit rappeler qu'il n'est pas nouveau : depuis le début des années 1970, Paul fait de l'alphabétisation, dans un secteur qui

1. Pierre Bourdieu, *La distinction...*, *op. cit.*, p. 451.

2. Cf. les conclusions de Philippe Juhem, « SOS-Racisme. Histoire d'une mobilisation "apolitique". Contribution à une analyse des transformations des représentations politiques après 1981 », thèse de doctorat de science politique, sous la direction de Bernard Lacroix, Paris X, 1998.

3. Hugues Portelli date cette entrée en masse du congrès de Pau en 1975 (Hugues Portelli, « Au rendez-vous du parti socialiste », *Esprit*, 4-5, avril-mai 1977, p. 178-184), et Étienne Fouilloux des Assises pour le socialisme en 1974, ce dernier parlant même d'un « véritable lobby » animé par *Témoignage chrétien* et *Vie nouvelle* (Étienne Fouilloux, « 40 ans de "main tendue" et ceux qui l'ont prise », *Autrement*, 8, février 1977, p. 83-106, p. 102).

4. Cf. Jean-Pierre Sueur, « Quand nous avons... », art. cité, p. 49. Jean-Marie Donegani note par ailleurs, à propos du MPF, que les grands partis, susceptibles d'obtenir le pouvoir, ont longtemps été boudés par les catholiques de gauche (Jean-Marie Donegani, « De MPF en PSU : un mouvement entre en socialisme », *Autrement*, 8, février 1977, p. 124). Étienne Fouilloux explique lui aussi l'attrait exercé par le PSU sur les catholiques de gauche par le fait que ce parti ne risque pas de se compromettre au pouvoir (Étienne Fouilloux, « 40 ans de "main tendue"... », art. cité, p. 97).

appartient au monde catholique. Or il quitte Accueil et promotion à la suite de conflits internes à l'association portant justement sur la place de l'économique et de la professionnalisation, puisqu'il s'agit de conflits par lesquels les salariés demandent une hiérarchisation des salaires inexistante jusqu'alors. La recherche d'un militantisme « désintéressé » semble donc avoir été à l'origine des évolutions de l'engagement de Paul.

Ainsi, tout laisse à penser que l'autonomisation d'un champ militant trouve une de ses origines dans la reconversion et le déplacement de militantismes, catholiques sociaux et/ou partisans. Leurs structures, à la suite d'une certaine institutionnalisation, auraient été peu à peu investies par la logique économique sous la forme de la professionnalisation au sens de recherche d'un intérêt économique personnel dans des champs symboliques. S'agissant du champ partisan dont se sépare en quelque sorte le champ militant, on doit rappeler qu'il connaît, à partir des années 1980, une emprise croissante et de plus en plus visible (notamment en raison de l'alternance) de la logique économique, du fait de sa professionnalisation et de la révélation d'un nombre croissant d'affaires, d'une part, et, d'autre part, de l'aveu des limites du « volontarisme politique » par rapport aux causalités économiques que constitue la réhabilitation du marché par le PS à cette époque.

En regard de cette professionnalisation, le nouveau champ militant, et ici l'association DAL, offre à ses membres une négation de l'existence de logiques économiques en son sein (elle comporte très peu de salariés, percevant tous le même salaire), et constitue ainsi pour cette génération une sorte de refuge du symbolique et de la sacralité. On doit se demander quels sont les déterminants sociologiques de ce fort rejet de la professionnalisation pour ces militants fondateurs. Outre le sentiment d'illégitimité politique dû à des origines populaires et qui limite leur professionnalisation personnelle, on doit prendre en compte les dispositions acquises peu à peu au long de leur carrière militante : qu'il s'agisse des catholiques de gauche ou des marginaux populaires, leur « conversion » au politique s'est constituée justement par l'investissement d'une sacralité dans ce domaine d'autant plus hostile à une recherche de l'intérêt économique qu'il provenait pour ce qui est des catholiques de gauche du passage par le militantisme catholique où la professionnalisation est rejetée<sup>1</sup>, et de l'hostilité aux élites politiques perçues précisément comme une classe économique pour les marginaux populaires socialisés politiquement par des militants d'extrême gauche dans les années 1970. Le « militantisme pour le militantisme » signifie donc pour cette génération essentiellement la revendication d'un engagement qui se présente comme un acte gratuit au sens économique, un refus de la recherche de l'intérêt économique personnel dans le militantisme.

Ainsi, pour Paul comme pour les autres « militants fondateurs », l'engagement à DAL peut être défini comme le résultat d'une désaffection vis-à-vis des partis et d'une opposition à la professionnalisation politique. Il constitue alors, pour cette génération d'anciens militants CML, une manière d'exprimer un investissement politique tout en affirmant une attitude anti-partisane. Cet investissement à DAL, qui n'est pas leur premier engagement, s'y limite souvent, même s'il est parfois complété par un militantisme en faveur des droits des immigrés. La très grande majorité des membres de cette génération resteront fidèles à DAL tout au long de son histoire. La cause de cette fidélité tient essentiellement dans l'unicité d'un engagement pensé comme opposé à un engagement politique généraliste toujours suspecté de recherche d'un intérêt per-

---

1. Pierre Bourdieu, *Raisons pratiques...*, *op. cit.*, p. 202-213.

sonnel. La génération suivante, arrivée lors de la place de la Réunion ou des actions qui se succèdent jusqu'en 1993, présente également dans une certaine mesure une attitude de rejet du champ partisan tel que nous l'avons défini, c'est-à-dire gouverné par la recherche de l'autorité politique légitime, puisqu'il s'agit principalement de militants d'une extrême gauche peu soucieuse des processus électoraux, ou bien influencée par l'idéologie libertaire, ou encore de militants syndicaux issus de cette même extrême gauche. Néanmoins, leur engagement à DAL constitue ici non pas un substitut à un militantisme politique généraliste mais son complément, qu'il s'exprime par un militantisme partisan dans des organisations se situant à la lisière des deux espaces identifiés, ou par une multi-appartenance associative.

### LES « MILITANTS MULTIPOSITIONNÉS » : LE MILITANTISME À DAL COMME MISE EN ŒUVRE D'UN ENGAGEMENT POLITIQUE GÉNÉRALISTE

Il s'agit ici de comprendre comment et pourquoi des militants issus de l'extrême gauche se sont investis au sein de l'association DAL, adhérant essentiellement entre 1990 et 1993 et quittant ensuite pour la plupart l'organisation, pour les uns en 1991 et pour les autres en 1995-1996. Comme pour les militants « fondateurs », les traits communs à cette génération trouvent leur principe dans les événements générateurs de l'adhésion aussi bien que dans les caractéristiques socio-politiques des militants.

Le campement place de la Réunion, fortement médiatisé, a en effet suscité l'implication de nombreuses organisations, associations, partis et syndicats. Lorsque Jean-Baptiste Eyraud décide de créer le DAL, il peut compter, en plus des quelques militants du CML qui le suivent, sur l'engagement de militants principalement de la Ligue communiste révolutionnaire (LCR) qui s'étaient investis dans le soutien au campement de l'été.

Quand, durant l'été suivant, l'association réalise sa première action d'envergure – un campement sur un terrain jouxtant le chantier de la Très Grande Bibliothèque, du 13 juillet au mois d'octobre 1991 – le soutien n'est pas, comme place de la Réunion, un soutien individuel relevant des réseaux primaires de voisinage<sup>1</sup> mais un soutien essentiellement organisationnel qui se traduit plus en termes de signatures de tracts et de soutien financier que d'implication militante. Quelques organisations font pourtant alors exception, la CGT et Alternative libertaire (AL)<sup>2</sup> (il s'agit parfois des mêmes militants).

Plusieurs de ces militants s'impliquent alors à DAL de manière durable. Ils vont en fait prendre la relève des membres de la LCR, qui quittent tous l'association à la

---

1. Sur ce point des particularités des soutiens aux différents campements de mal logés de 1990 à 1992 et sur leurs déterminants, cf. Cécile Péchu, « Black African Immigrants in France and Claims for Housing », *Journal of Ethnic and Migration Studies*, 25 (4), octobre 1999, p. 727-744.

2. Alternative libertaire est une organisation communiste libertaire, formée en 1990, qui résulte de la scission de l'Union des travailleurs communistes libertaires (UTCL) (elle-même issue de l'Organisation révolutionnaire anarchiste (ORA)), à laquelle se sont joints des militants de l'Organisation communiste libertaire (OCL) et quelques anciens militants de la LCR. Pour quelques informations sur la formation de cette organisation, cf. Pierre Turpin, *Les révolutionnaires dans la France sociale-démocrate (1981-1995)*, Paris, L'Harmattan, 1997, p. 302-304.

suite du campement Quai de la Gare <sup>1</sup>. La plupart des militants qui rejoignent DAL jusqu'en 1993, au moment du squattage d'un immeuble avenue René Coty dans le 14<sup>e</sup> arrondissement de Paris, entre les deux tours des élections législatives, présentent ainsi un profil particulier, dans la mesure où il s'agit de militants « multipositionnés », appartenant à plusieurs organisations et fortement politisés, même si l'occupation de l'avenue René Coty sonne également le signal de l'arrivée de la génération suivante, celle des « militants précarisés ». Du point de vue sociologique, ils sont globalement issus des classes populaires et moyennes et sont en ascension sociale par rapport à leurs parents.

Du fait de leur profil socio-politique, ces militants ont un rapport à l'association très différent de la génération précédente. Ils perçoivent leur engagement à DAL comme un moyen de mettre en œuvre leurs principes théoriques. Ils justifieront leur départ par des raisons théoriques (parfois doublées de raisons personnelles), qu'il s'agisse des militants LCR en 1991 ou de la quasi-totalité des militants AL en 1996. Entre temps, ils ont bénéficié de DAL de leurs multiples réseaux organisationnels et de leur forte expérience militante. L'analyse de la carrière de l'une de ces activistes, membre d'Alternative libertaire et ayant rejoint l'association en 1991 va nous permettre de préciser les particularités de cette génération <sup>2</sup>.

Karine est née en 1959 dans un milieu populaire, d'une mère lingère et d'un père jardinier, fonctionnaires du ministère de l'Agriculture. Ils ne sont pas militants, mais sa mère fait du bénévolat pour reloger les habitants d'un bidonville. Institutrice, Karine se syndique « dès [son] premier bulletin de paye », en 1977, au SGEN-CFDT, et appartient à un collectif d'enseignants refusant l'inspection et la notation. À 21 ans, son premier engagement politique la conduit à l'Union des travailleurs communistes libertaires (UTCL), en 1980. En 1982, elle milite activement pour le remboursement de l'IVG. L'année suivante, c'est dans les squats d'occupants-rénovateurs parisiens du 19<sup>e</sup> arrondissement qu'elle s'investit. Puis elle s'engage dans un groupe proche de son organisation politique, « Zéro de conduite », qui agit pour « une alternative libertaire éducative ». C'est dans ce cadre qu'elle est amenée ensuite à militer en faveur du mouvement indépendantiste kanake : « Zéro de conduite » est contactée par le FLNKS qui organise des Écoles populaires kanakes. L'assassinat d'Eloi Machoro est l'événement politique qui la marquera le plus. En 1987, elle fait partie des quinze premiers instituteurs (ices) qui lanceront la grande grève nationale, dotée d'une coordination, qui durera trois mois. Contactée à la suite de cela par son syndicat, elle devient permanente à mi-temps du SGEN-CFDT de 1987 à 1989, pour devenir ensuite, de 1990 à 1992, trésorière et permanente à mi-temps de son organisation politique, qui s'est transformée en « Alternative libertaire » (AL). Elle rencontre DAL en 1991, lors du campement qui a lieu Quai de la Gare. Son organisation a en effet été contactée indirectement par DAL, via la Fédération d'aide et de soutien aux travailleurs immigrés (FASTI) qui se tourne vers AL, pour assurer le service d'ordre sur le campement. Elle s'investit intensément dans cette cause, s'occupant des enfants, et devient tréso-

---

1. Parmi les dix militants de cette génération de notre échantillon, deux sont à la LCR, quatre à Alternative libertaire, trois sont d'anciens militants respectivement PCF, maoïste et autonome, militants dans plusieurs organisations, et enfin l'un est militant PS (cas le plus atypique de cette génération située à l'extrême gauche, mais particulier également dans la mesure où il s'agit du seul militant qui n'est pas de nationalité française dans notre échantillon).

2. L'analyse suivante est basée sur deux entretiens, l'un réalisé en janvier 1995 alors que Karine est encore trésorière de DAL, et l'autre réalisé en présence de son ami, lui-même militant à DAL et resté dans l'organisation, en mars 1998.

rière de DAL, d'abord officieusement, puis officiellement à partir de 1992. Dans le même temps, elle ne cesse ni son militantisme politique ni son militantisme syndical, puisqu'elle participe à la création du syndicat SUD-Éducation, dont elle deviendra ensuite permanente à mi-temps. C'est par choix idéologique qu'elle refusera toujours d'être permanente syndicale ou politique à plein temps. Elle quittera DAL en 1996, suite à des désaccords politiques. Le cas de Karine nous semble illustrer la manière dont la génération de « militants multipositionnés » de DAL perçoit son investissement dans cette organisation comme un des moyens d'appliquer des principes politiques généraux, et va nous permettre d'analyser les ressorts de cette conception. Mais il s'agit d'abord de comprendre les causes de ces principes politiques, ici communistes libertaires.

Si Karine est née dans un milieu populaire, il s'agit néanmoins d'un milieu de fonctionnaires, et ses parents exercent dans le cadre d'une école d'agronomie. De plus, son milieu familial présente des caractéristiques relativement atypiques aussi bien professionnellement que socialement. En effet, si son père est au départ jardinier, il devient pendant les trois dernières années de sa carrière professionnelle technicien de laboratoire. Sa mère de son côté avait entamé des études d'infirmière, abandonnées en raison de son mariage. Ses parents possèdent donc des compétences légèrement supérieures à leur position sociale, ce qui peut avoir joué du point de vue de l'engagement politique de Karine à l'extrême gauche, dans la mesure où elle peut avoir vécu leur position comme relevant plus d'un déterminisme social que d'un ajustement à leurs compétences.

Par ailleurs, Karine se perçoit comme issue des classes populaires <sup>1</sup>. Elle-même en ascension sociale, son militantisme d'extrême gauche est probablement pour elle un moyen d'exprimer une fidélité à son milieu d'origine, tout en intégrant par ailleurs les normes en vigueur dans son nouveau milieu, celui des instituteurs, où l'orientation à l'extrême gauche semble plus fréquente que dans le reste de la population <sup>2</sup>. Elle se dirige d'ailleurs vers les communistes libertaires après avoir rencontré un collègue appartenant à l'UTCL et avoir « flashé sur l'association des mots communiste et libertaire », qui lui semble rassembler les avantages des « marxistes autoritaires », une « pensée rigoureuse et proche des salariés », et ceux des anarchistes, « plus de liberté, d'espace, d'inventivité et de créativité ». Pour dire les choses autrement, l'appartenance communiste-libertaire, par la position qu'elle occupe à ce moment-là dans le champ du militantisme politique, lui permet à la fois de mettre en œuvre une fidélité à la classe ouvrière dont elle se sent subjectivement partie prenante, en même temps que les dispositions cultivées correspondant à sa profession, à une époque où le Parti communiste français ne représente plus les secondes tandis que l'extrême gauche partisane trotskiste, dans sa version correspondant à un capital culturel important, la LCR, semble plus éloignée de sa référence de classe subjective.

Socialement, le milieu familial de Karine est relativement atypique. Son père est un enfant non reconnu, fils d'une ouvrière agricole et de son propriétaire terrien. Son grand-père maternel est un ouvrier italien. Karine est, d'autre part, élevée avec deux de ses cousins germains, l'un du côté maternel abandonné par la sœur de sa mère et dont ses parents sont tuteurs, et l'autre du côté paternel que ses parents recueillent après le suicide de sa tante. Enfin, le père de Karine lui-même se suicide alors qu'elle

1. Discussions informelles avec Karine.

2. Pour ce qui est notamment de la « nouvelle génération » de normaliens recrutés depuis 1974, cf. Frédéric Charles, *Institutions : un coup au moral !*, Paris, Ramsay, 1988, p. 217-220.

a sept ans. On peut penser que l'enfance relativement chaotique vécue par Karine n'est pas étrangère à son engagement communiste libertaire. Émettre cette hypothèse ne veut pas dire qu'un engagement communiste libertaire serait le résultat de « problèmes psychologiques ». Mais on peut penser que le suicide de son père l'a amenée, plus qu'une autre, à se poser des questions sur la légitimité du monde qui l'entourait, par la « rupture biographique »<sup>1</sup> qu'il constitue<sup>2</sup>. Savoir par ailleurs que son grand-père paternel est finalement un grand bourgeois ayant probablement eu une part de responsabilité dans les disparitions de sa tante et de son père augmente certainement les probabilités d'un engagement à l'extrême gauche. Enfin, lycéenne à Paris à la fin des années 1970, elle se trouve ainsi dans un contexte qui valorise ce type d'engagement<sup>3</sup>.

D'ailleurs, Karine explique son engagement par une définition d'elle-même en tant que contestataire qui s'est mise en place durant ses années d'internat, pendant lesquelles elle était « tout le temps déléguée des élèves, fouteuse de merde » (21 mai 1995).

Du fait de son militantisme partisan, l'engagement de Karine à DAL présente pour elle une forme « d'évidence », liée aux caractéristiques des personnes à défendre :

« C'est une évidence. Mon engagement à DAL c'était une évidence, en tant que libertaire je devais être dans une lutte comme ça, parce que c'est une lutte juste, une lutte pour les immigrés, pour les travailleurs, pour l'égalité, pour le droit au logement, en plus collective, où là il y a la possibilité d'éduquer les gens, que les gens s'éduquent mutuellement, qu'ils s'enrichissent (...). Non c'était pas la forme qui m'a attiré, au début c'était l'objectif, c'était ce mélange de choses à défendre, de revendications possibles, travailleurs et immigrés et à la rue, tu te dis franchement, ils auraient pu aussi être homosexuels et communistes. »

L'aspect « radical » du mouvement est pour elle comme pour les autres militants de cette génération déterminant, en même temps que son aspect sectoriellement limité qui rend la « lutte » susceptible d'être gagnée et idéologiquement sans équivoque :

« – Là il y avait un défi, c'était gonflé aussi. Ouais, voilà, ce qui me plaisait dans la forme de lutte c'est que c'était gonflé quoi. C'était bien radical, ça me plaisait. Et puis gonflé, enfin, bien risqué et puis bien massif, c'est-à-dire risqué mais avec un risque vachement mesuré parce que quand même il y avait beaucoup de monde, il y avait les moyens de réussir. Une lutte risquée pour laquelle on s'est donné les moyens de réussir, et ça tu te dis c'est bien parti. Dès le début tu te dis, tiens, c'est plutôt bien parti, c'est pas des trucs d'amateurs, c'est pas des trucs suicidaires. C'est pas une lutte risquée suicidaire.

– Q. : *Qu'est-ce que tu appelles le côté bien radical de cette forme de lutte ?*

– Sans équivoque, sur qui est l'ennemi et qui est l'ami.

– Q. : *C'est qui l'ennemi ?*

– Les propriétaires du terrain, et plus généralement ceux qui répartissent ou ne répartissent pas les richesses, alors tu fous les banquiers, les gouvernants, le maire du coin, le préfet, des fois des maires. Je vais dire comme X, "c'est le capital notre

---

1. Cf. les contributions de Johanna Siméant et d'Éric Agrikolianski dans ce numéro.

2. Et ce, d'autant plus qu'elle est à partir de ce moment-là placée en internat.

3. Sur ce point de l'état de l'offre politique dans les lycées parisiens à la fin des années 1970 et au début des années 1980, cf. Philippe Juhem, *SOS-Racisme, op. cit.*, et sa contribution dans ce numéro.

ennemi” (...). C’est à dire qu’on peut pas tergiverser, t’es obligé de la gagner ou de la perdre cette lutte, parce que vu les enjeux, vu le pognon qui était en jeu chaque jour, qui retardait les travaux de là où on occupait. »

Karine perçoit son engagement à DAL comme un moyen de mettre en œuvre les principes communistes libertaires qu’elle défend, « un travail d’éducation mutuelle des familles », « d’éducation populaire ». C’est le sens principal qu’elle assigne à son militantisme et celui des raisons qu’elle avancera par la suite pour expliquer son départ de l’association :

« J’ai pas du tout apprécié quand DAL investissait de moins en moins en termes de qualité, mais tous, tous les gens (...) ils passaient moins de temps auprès des familles, moins le temps d’expliquer, de venir, tu vois. Et c’était général, ça touchait absolument tout le monde, et puis il n’y avait plus le temps, et puis c’était plus une priorité, au début c’était une priorité, pas tant sur le fond que comme étant un moyen je crois aussi. (...) N’empêche que le résultat était très bien, qu’on soit obligé d’éduquer, de s’appuyer très fortement sur les familles, parce que par exemple Quai de la Gare, c’est elles qui ont négocié, donc fallait bien former les mecs capables de comprendre ce qu’ils négociaient, discuter avec le préfet de région. Les délégués ne savaient pas tous lire.

(...) Le caractère éducatif qui m’avait ravi Quai de la Gare – c’était une lutte révolutionnaire, on expliquait la loi, c’était une lutte d’éducation populaire – qui existait encore un peu à René Coty, mais à Dragon il n’existait plus du tout. Il faut dire qu’à cette époque on avait plein d’immeubles occupés (rue du Moulin de la Pointe, rue Gérard, Malsherbes). »

Comme d’autres, Karine justifie également son départ par les problèmes de fonctionnement interne de l’association, qui, dit-elle, l’empêchent petit à petit de réaliser le sens politique qu’elle mettait dans son engagement, en la cantonnant aux tâches administratives ingrates, et lui font ressentir « un enfermement par absence de démocratie ». Elle relève, d’autre part, une « dérive » de l’association, et l’on comprend que, comme pour d’autres militants de cette génération, le problème de la nature de l’organisation, de son caractère « radical » ou non, a été déterminant dans son départ :

« Je pense que cette éducation mutualiste, des gens avec qui tu te bats, pour leur permettre de se battre, je pense que c’est un truc qui a disparu, c’est le côté révolutionnaire. Alors on devient plus efficace, on sait mieux y faire, on devient très compétent, on arrive à dialoguer, à faire pression sur les projets de lois, à pas se faire casser la gueule ou quand on se le fait y a tous les médias qui sont là, on se fait plus casser la gueule au coin de la rue, sans photographe et tout. Les rares fois où on s’est fait péter la gueule à DAL, t’avais 3 chaînes de télé, 25 photographes, y compris à l’intérieur du site. Je veux dire ça y est, on est compétents, mais on a perdu notre âme. »

L’importance de l’investissement de Karine à DAL doit être mise en rapport avec l’idéologie communiste libertaire à laquelle elle adhère puisque – AL n’occupant pas le terrain électoral – c’est essentiellement sur le terrain associatif, ainsi que sur le terrain syndical, que les membres de la toute nouvelle organisation militent. Son engagement important dans l’association ne se fait pas par hasard entre le moment où elle n’est plus permanente de son organisation politique et celui où elle devient perma-

nente de SUD-Éducation, puisqu'elle a plus de temps pour un investissement autre que syndical.

S'agissant du départ de Karine – comme d'ailleurs de celui d'autres militants « multipositionnés », lesquels sont essentiellement attirés par le caractère « radical » du combat mené par l'association – l'une de ses causes essentielles tient paradoxalement, comme elle l'exprime bien, dans les succès de l'organisation.

En effet, les succès de DAL – au moins médiatiques – sur son terrain de la revendication du droit au logement, ont comme conséquences, d'une part, une certaine spécialisation de l'association sur le problème du logement (surtout après la séparation organisationnelle entre Droit au logement et Droits Devant !! fin 1995), d'autre part, une utilisation accrue des ressources de l'expertise <sup>1</sup> et des personnalités <sup>2</sup> au détriment des ressources du nombre et de la scandalisation par le groupe mobilisé lui-même <sup>3</sup>, et enfin une reconnaissance de la part des autorités, qui ôtent symboliquement à l'association une partie de son « label radical », pour certains militants de cette génération. Or on a vu l'importance de cette caractéristique pour ces derniers, et c'est là la principale raison de leurs départs.

Mais il nous faut, pour comprendre la temporalité de ces départs dans son lien aux caractéristiques socio-politiques des militants qui quittent l'association, revenir sur les utilisations de l'expertise et des porte-parole de la vertu comme ressources et leurs rapports avec les concepts de délégation et de représentation. Cela nous permettra par ailleurs d'illustrer une deuxième condition de l'autonomisation du champ militant.

En effet, le refus de la délégation constitue la principale disposition commune des militants communistes-libertaires, trotskistes et/ou syndicaux, qu'ils ont auparavant mise en œuvre dans leurs militantismes précédents. On ne veut pas dire par là que tous les militants syndicaux, LCR ou AL <sup>4</sup>, présentent cette caractéristique, mais que, en revanche, c'est le cas de ceux d'entre eux qui s'investissent à DAL. Il est à ce sujet important de noter qu'ils ont quasiment tous participé à des coordinations, en tant qu'étudiants ou salariés. Ce rejet de la délégation, auquel ils ont été socialisés par l'idéologie d'extrême gauche issue pour une part du mouvement de mai 1968 et de ses prolongements dans les années 1970, trouve une de ses causes dans le capital culturel relativement important dont ils sont tous pourvus et le sentiment probable de sa non-reconnaissance ou de sa sous-évaluation <sup>5</sup>. Cette orientation idéologique retrouve certainement une nouvelle vigueur dans les années 1980, d'une part en raison de l'expérience de la gauche socialiste au pouvoir, qui pour certains constitue une preuve supplémentaire de l'échec de la délégation politique, et, d'autre part, en raison de l'augmentation générale du niveau scolaire. Les nombreuses coordinations qui se développent à ce moment-là témoignent également de ce rejet croissant de la délégation. Il constitue à notre avis une des causes à la fois de la crise du champ partisan et de manière liée de l'autonomisation d'un champ militant.

---

1. L'association produit ainsi en septembre 1994 un rapport intitulé « Crise du logement. Mécanique de l'exclusion. "Attributions d'office" », multigraphié, 74 p. et devient petit à petit à partir de 1995 un interlocuteur des pouvoirs publics.

2. Ainsi de la mise en avant systématique par l'association de l'abbé Pierre, d'Albert Jacquart ou encore de Jacques Higelin.

3. Sur le nombre, l'expertise et la scandalisation comme ressources, cf. Michel Offerlé, *Sociologie des groupes d'intérêt*, Paris, Montchrestien, 1994 (coll. « Clefs »), p. 113-128.

4. Bien que pour ces derniers ce soit probablement le cas.

5. On remercie Érik Neveu pour cette dernière idée.

Or ce refus de la délégation semble prendre trois formes principales, liées à la valorisation ou non de l'utilisation de l'expertise et de personnalités comme ressources<sup>1</sup>. Il peut être général et s'accompagne alors de la volonté essentielle de la part des militants de faire accéder, grâce à leur investissement, tous les individus à l'éducation politique « populaire » dont parle Karine. Il signifie alors refus de la détention par les « délégués » d'une compétence supérieure aux simples adhérents, un refus de représentation (au sens de se différencier de)<sup>2</sup>. Ainsi, il n'est pas anodin que Karine ait toujours refusé d'être permanente syndicale ou politique à plein temps. Dans cette optique, le militant est « éducateur » et l'utilisation de l'expertise, de la compétence comme ressources se fait au détriment de « l'éducation populaire » qu'elle vient contredire. En revanche, l'utilisation de porte-parole de la vertu est acceptée, probablement car cette ressource ne s'oppose pas à l'acquisition de compétences de la part des adhérents. Il semble qu'il s'agisse de l'orientation idéologique des militants multipositionnés qui quitteront DAL en 1995-1996, au moment où l'idée de faire parvenir les adhérents au statut de militants périclite (notamment avec l'arrivée de la troisième génération, qui introduit au contraire une hiérarchisation supplémentaire<sup>3</sup>). Dans le même temps, la médiatisation de l'association et son début de reconnaissance par les pouvoirs publics induisent une plus grande utilisation de son expertise en matière de logement et un poids accru des personnes disposant de compétences médiatiques dans l'association. Sociologiquement, cette orientation idéologique est due d'abord à des dispositions professionnelles éducatives (appartenance au milieu enseignant, étudiant ou plus généralement à des professions culturelles), renforcées par la détention de capitaux culturels supérieurs à la position sociale. Ces militants vont ou bien rediriger leurs énergies dans le domaine syndical en prenant une part active à la création des SUD, ou bien s'investir pendant un temps à Droits Devant !!

La deuxième forme de refus de la délégation consisterait en un refus d'une délégation politique non contrôlée par un mandat impératif, telle que la met en œuvre la démocratie représentative. C'est ce refus qui explique l'absence d'implication dans les partis électoralistes, mais il ne s'accompagne pas du rejet d'une délégation comme reconnaissance de compétences particulières. Ce sont les militants influencés par le paradigme du militant ouvrier comme médiateur, « avant-garde », plutôt que comme « éducateur »<sup>4</sup> qui semblent partager cette conception. Ils ont, contrairement aux premiers, été particulièrement attirés par la « compétence »<sup>5</sup> de DAL et sa capacité à obtenir des résultats significatifs plus encore que par l'idée de « cause exemplaire ». Cette orientation provient d'une plus grande proximité biographique au mouvement ouvrier traditionnel, particulièrement à la CGT, ou bien s'explique par des raisons théoriques, dans le cas de la LCR, et est associée à un fort capital culturel. Deux sous-

---

1. Dans notre échantillon, sur les sept militants pour lesquels nous disposons de renseignements concernant leur parcours ultérieur, trois expriment cette première forme de refus de la délégation, tous trois militants AL, et quittent DAL en 1995-1996, deux correspondent au type suivant, l'un militant AL et l'autre CGT puis SUD, ayant tous deux des fonctions syndicales électives, et qui resteront à DAL, et enfin deux sont identifiés au troisième type, sont militants LCR et quittent DAL en 1991.

2. Sur l'utilité du concept de représentation pour analyser le paradigme du militant, cf. Claude Penetier, Bernard Pudal, « Le militant ouvrier, paradigme du militant », communication présentée à la séance du 4 février du GERMM, multigraphié, 2000, 17 p.

3. Cf. ci-dessous.

4. Cf. Claude Penetier, Bernard Pudal, « Le militant ouvrier... », cité, p. 8-13 sur les différentes significations du concept de militant.

5. Entretien informel avec Christophe.

types<sup>1</sup> se dégagent dans cette forme de refus de la délégation. D'une part, ceux qui acceptent à la fois l'utilisation de l'expertise et des porte-parole de la vertu, dans une optique d'efficacité maximum, et qui resteront à DAL. On doit relever qu'une reconnaissance institutionnelle des capitaux culturels existe pour ces militants, même si ce n'est pas par le biais de la position professionnelle occupée. D'autre part, ceux qui refusent l'utilisation des porte-parole de la vertu et en particulier la mise en avant de l'abbé Pierre comme carte maîtresse : il s'agit des militants LCR, qui quitteront l'organisation dès 1991, quitte à s'engager de nouveau par la suite, lorsque cette connotation par trop « moralisante » pour eux de l'association aura de nouveau laissé la place à une image plus proche du mouvement ouvrier traditionnel, avec la participation de DAL aux mouvements de grèves de décembre 1995 et l'éloignement médiatique de l'abbé Pierre avec l'affaire Garaudy.

Ainsi, l'économie des investissements et désinvestissements de la cause du logement par les militants multipositionnés s'explique essentiellement par le type de ressources valorisé par l'association – dans leurs rapports avec le concept de délégation – correspondant plus ou moins à celles qu'ils valorisent selon leurs caractéristiques socio-politiques. Tous sont hostiles à la délégation, mais pas selon les mêmes modalités. Ce rejet de la délégation politique, qui s'explique comme nous l'avons montré par des causes structurelles, constitue une des conditions qui ont présidé à la constitution d'un champ militant différencié. Par ailleurs, on doit souligner, s'agissant globalement des militants de la seconde génération, l'importance d'une socialisation primaire ou secondaire à l'extrême gauche. Par leur multipositionnement dans le champ du militantisme, ces adhérents apportent à DAL nombre de soutiens organisationnels. La génération de militants qui leur succède, et avec qui ils cohabitent de 1993 à 1996 (pour certains encore par la suite), présente des caractéristiques toutes différentes : leur appartenance à DAL est généralement leur seul militantisme, et il s'agit pour la plupart de chômeurs ou de personnes ayant un rapport très distancié au monde du travail.

### LES « MILITANTS PRÉCARISÉS » : LE MILITANTISME À DAL COMME INSERTION SOCIALE

Les militants qui s'engagent à DAL après l'occupation d'un immeuble avenue René Coty en 1993 pourraient aussi être qualifiés de « militants de l'effet média ». C'est en effet principalement par ce biais qu'ils ont connu l'association, dont les actions bénéficient à partir de cette date d'une excellente couverture médiatique, due principalement au retour à l'utilisation du squat comme mode d'action, à la prise en charge progressive du problème des SDF célibataires français et au soutien qu'apportent de nombreuses personnalités à l'association. Cette forte présence dans l'actualité de l'agenda politique ne se démentira pas jusqu'à l'été 1995, culminant en décembre 1994 avec l'occupation d'un immeuble en plein cœur de Saint-Germain-des-Prés, rue du Dragon, suivie en avril 1995 d'une manifestation à l'appel de l'association rassemblant entre 20 et 30 000 personnes « pour les droits et l'égalité, contre les exclusions et la précarité ».

1. On a bien conscience que les faibles nombres sur lesquels on travaille posent un problème de représentativité numérique de ces sous-types.

Cette percée médiatique entraîne un afflux de militants au profil bien différent des précédents<sup>1</sup>. En effet, ces nouveaux militants sont pour la plupart personnellement touchés par la précarité<sup>2</sup>. Originaires des classes moyennes et supérieures, ils sont donc en situation de déclassement social. Chômeurs, Rmistes ou en stages de formation divers, ils sont du coup très disponibles. Ils perçoivent leur engagement comme « une manière intelligente » d'utiliser leur temps libre, de se rendre socialement utiles, et comme une expérience personnellement enrichissante. Leur militantisme à DAL constitue donc pour eux en quelque sorte une insertion sociale, qu'il s'agisse des plus jeunes ou des plus âgés<sup>3</sup>. Nous nous appuyons sur le cas de Patrice pour comprendre les logiques d'engagement de cette génération.

Patrice est né en 1964 dans un milieu appartenant aux classes moyennes : sa mère était employée de bureau, et son père contrôleur en imprimerie. Ses parents sont de « gauche tiède », votant « PS sans le faire exprès, coco aux municipales parce que c'est les municipales et voilà ». Il quitte le système scolaire en seconde, sans diplôme, et intègre immédiatement le monde du travail. Il a dû mal à se souvenir dans l'ordre de tous les emplois qu'il occupe alors comme salarié, à la suite les uns des autres : vendeur dans l'informatique, où il fait ensuite « du classement » et de la saisie, mécanicien-auto, assureur, vendeur de pages publicitaires, employé. Ses périodes d'emploi sont entrecoupées de périodes de chômage. Il adhère à DAL en octobre 1994, alors qu'il est au chômage, et après avoir entendu parler de l'association dans la presse et écouté une émission avec Albert Jacquard à la radio. Un an et demi après, lorsque a lieu l'entretien formel avec lui, il milite toujours très activement, passant de 10 à 40 heures par semaine à l'association, selon qu'il travaille ou non. Il a pendant un temps tenu les permanences de l'organisation, fait « du secrétariat » ensuite parce que « ça ne [l']intéressait plus », puis s'est occupé plus spécifiquement d'un arrondissement parisien. Son militantisme à DAL est son unique investissement et il s'agit d'un primo-engagement<sup>4</sup>.

1. Sur un phénomène similaire de recrutement médiatique de militants aux caractéristiques sociales très différentes de celles des militants fondateurs, cf., au sujet du Students for a Democratic Society (SDS) américain, Ted Gitlin, *The Whole World is Watching. Mass Media and the Making and Unmaking of the New Left*, Berkeley, University of California Press, 1980, p. 30-31.

2. Sur la « rupture introuvable entre bénévoles et bénéficiaires », notamment concernant les plus récents bénévoles des Restos du cœur, cf. Bertrand Ravond, Roland Raymond, « Engagement bénévole et expérience de soi : l'exemple des Restos du cœur », dans Jacques Ion, Michel Peroni (dir.), *Engagement public et exposition de la personne*, La Tour d'Aigles, Éditions de l'Aube, 1997, p. 99-110.

3. On a relevé ailleurs (Cécile Péchu, « Carrières et générations... », cité) deux types au sein de cette génération, correspondant à deux classes d'âge différentes. Les premiers ont entre 25 et 30 ans au moment de leur adhésion et n'ont pas eu d'expérience du monde du travail ou bien, si c'est le cas, celle-ci est marquée par la précarité. DAL est souvent leur premier engagement. Ils s'auto-positionnent à l'extrême gauche, même s'ils apparaissent peu politisés au sens strict. Les raisons qu'ils avancent pour expliquer leur militantisme à DAL tournent essentiellement autour du squat comme mode d'action. Les seconds ont plutôt plus de quarante ans et ont personnellement vécu au moins une période de chômage. C'est durant l'une de ces périodes qu'ils adhèrent à DAL. Ils ont également pour la plupart connu eux-mêmes des problèmes de logement, mais aucun n'a de dossier personnel de demande de relogement à l'association. Ce sont pratiquement tous des personnes seules, célibataires ou divorcé(e)s. Proches du parti socialiste, ils en sont parfois d'anciens militants.

4. L'analyse qui suit résulte de deux entretiens, l'un non enregistré effectué au début de l'année 1995, peu de temps après l'adhésion de Patrice, l'autre enregistré en février 1996. Les extraits proviennent du deuxième entretien, sauf mention contraire.

L'engagement de Patrice à DAL est très différent de celui des militants de la génération précédente. Non militant, il est également non inscrit sur les listes électorales, et l'on sent poindre dans l'entretien un sentiment d'illégitimité vis-à-vis de la politique partisane, probablement à mettre en rapport, d'une part, avec sa socialisation dans un milieu disposant de peu de ressources politiques et, d'autre part, avec sa situation professionnelle chaotique :

« – Q. : *Est-ce que tu es inscrit sur les listes électorales ?*

– Non, non.

– Q. : *Et pourquoi ?*

– Pourquoi, s'il fallait que je donne une raison ça serait pour ne pas être juré dans une cour d'assise par exemple. Mais c'est pas la seule raison.

– Q. : *Pourquoi ?*

– Pourquoi ? Parce que j'ai pas envie de participer à... je veux dire je me sens pas juge. »

De même, lorsqu'on lui demande comment il se définit politiquement, il explique « je ne me définis pas politiquement », et à la question concernant le parti dont il se sent le plus proche ou le moins éloigné, Patrice explique qu'il n'y en a pas. Ces éléments tendent à confirmer la première impression de sentiment d'illégitimité politique. Dans le même temps, à une question sur son positionnement politique, il indique en 1994 comme en 1995 qu'il se trouve à « l'extrême, extrême gauche » et ses réponses à une suite de questions « politiques », sur l'interdiction du port du foulard islamique et sur le traité de Maastricht, laissent transparaître une forme d'anarchisme populaire qui rappelle par certains côtés celui des « marginaux populaires » de la première génération : il se dit « contre l'interdiction » du port du foulard et dans le même temps « contre les porteurs de foulards » et, au sujet de Maastricht, il explique qu'il « trouve ça con avec une frontière » tout en se demandant si les changements vont être « bons pour tout le monde ».

Ces dispositions politiques particulières, marquées par une attitude de rejet de la politique institutionnelle, vont entrer en résonance avec l'image publique de l'association à partir de 1993. En effet, lorsqu'on l'interroge sur les raisons de son adhésion à DAL, Patrice explique que c'est le fait de « prendre les solutions où elles sont » qui le séduit tout particulièrement dans l'association. C'est donc l'aspect d'« illégalisme sectoriel »<sup>1</sup>, de « pratique de l'objectif »<sup>2</sup>, du mode d'action alors central – au moins dans les médias – de l'organisation, l'occupation de logements, qui s'avère déterminant pour cette génération de militants.

« – Q. : *Et qu'est ce qui t'a décidé exactement à venir adhérer ?*

– le... (silence) Je dirais le concept.

– Q. : *C'est-à-dire ?*

– C'est-à-dire les raisons du DAL, et j'ai adhéré complètement, et j'adhère encore complètement (...).

Moi ce que je cherchais, je veux dire, je suis assez grande gueule, je suis assez comme ça, je veux dire je cherchais une association de lutte. (...) Le fait qu'on prenne les solutions où elles sont quoi. Je veux dire que pour moi, si il y a un problème de logement, c'est pas aller manifester seulement contre. Non ce qui

---

1. Cécile Péchu, « Quand les exclus... », art. cité, 1996.

2. Isabelle Sommier, « Un nouvel ordre de vie par le désordre : histoire inachevée des luttes urbaines en Italie », dans CURAPP, *Désordre (S)*, Paris, PUF, 1997, p. 145-159.

m'intéresse c'est pas simplement de dire je suis contre ce qui se passe au niveau du logement. Ce qui m'intéresse c'est la solution, je veux dire. C'est la réquisition, c'est... Une partie de la solution, et ben je réquisitionne. »

L'aspect concret de l'action de l'association, son ancrage dans une pratique qui s'efforce avant tout de régler les problèmes dont elle prend la charge, est ainsi essentiel pour ces militants ayant connu des problèmes de précarité et aux faibles compétences politiques. Par ailleurs, le fait que DAL soit « une association de lutte » semble également important dans cet extrait d'entretien. Pourtant, l'année précédente, lors d'un entretien non enregistré, et à la question de savoir s'il aurait éventuellement pu s'engager dans une organisation caritative, il nous avait répondu par l'affirmative, disant que « ça ne [l']aurait pas gêné ». Le problème de la reconstruction *a posteriori* des raisons de l'engagement est ici bien illustré : même si les deux réponses ne sont pas exclusives l'une de l'autre, on perçoit entre les deux entretiens l'effet produit par l'appartenance en elle-même à l'association sur la représentation des raisons d'adhésion.

Au-delà des raisons avancées par Patrice pour expliquer son engagement – une grande disponibilité, l'attrait d'une association « de lutte » –, il s'agit de repérer leur articulation avec ses causes. Bien qu'il ne considère pas avoir eu de problèmes de logement personnels, il explique :

« Je n'ai pas eu tout le temps de chez moi, j'ai pas tout le temps vécu... J'ai eu aussi un espèce d'art de vivre comme ça mais c'était chez les autres, y avait pas de squat ni de machin. »

On peut donc penser que l'expérience d'une forme « d'errance » n'est pas étrangère à son engagement à DAL. En effet, alors que pour certains militants n'ayant pas connu l'absence de logement personnel, l'approche des familles sans-logis ou mal logées n'est pas immédiatement évidente, puisqu'il leur faut surmonter une certaine « peur »<sup>1</sup>, on peut émettre l'hypothèse que ce n'est pas le cas pour Patrice et pour les autres militants de cette génération, jeunes connaissant la précarité ou plus âgés ayant connu l'absence de toit.

D'autre part, lors du premier entretien non enregistré que nous avons eu avec lui, Patrice nous avait indiqué, s'agissant de son parcours professionnel, qu'il avait fait des spectacles pour enfants alors qu'il était lycéen, et il expliquait :

« Du coup je cherche actuellement du travail dans le domaine socio-éducatif, mais je n'ai pas les diplômes correspondants alors c'est pas évident. (...) Je veux faire un truc qui me plaise vraiment. Je ne veux plus travailler uniquement pour vivre. À la limite, je veux bien travailler trois mois mais si ça me permet de vivre pendant un an. »

Ainsi, son engagement à DAL procédait probablement au départ à la fois d'une affinité idéologique avec l'association et de l'idée qu'il allait peut-être s'agir d'une expérience militante qualifiante, éventuellement reconvertible sur le marché de l'emploi, voire même au sein de l'organisation puisque celle-ci a un certain nombre de salariés, et ce, d'autant plus qu'il pensait trouver en arrivant « une grosse organisation ». Mais si cet aspect est en partie (et en partie seulement) explicatif de sa

1. Entretien avec Karine.

décision de s'engager, il ne l'est pas pour autant de la pérennité de son engagement. En effet, il est encore militant très actif un an et demi après son adhésion, alors que l'association comporte moins de cinq salariés, et il travaille régulièrement de temps en temps, sans que cela soit dans le domaine socio-éducatif.

Une des causes de la pérennité de l'engagement des militants de cette génération, en même temps d'ailleurs que de l'engagement lui-même, nous semble du coup devoir être trouvée dans la nécessité ressentie d'occuper un rôle social valorisant, d'avoir une cohérence biographique, une « utilité » et une visibilité (par la médiatisation de l'organisation) que leur dénie une insertion professionnelle et/ou familiale problématique mais que leur offre l'association<sup>1</sup>. Or cet aspect nous semble fondamental pour comprendre l'autonomisation d'un champ militant.

En effet, la crise économique, avec un rapport au travail fait de périodes d'emplois peu valorisants et de périodes de chômage, implique une perte de rôle social pour les personnes précarisées. Les ruptures biographiques, les « interstices »<sup>2</sup> de l'existence qui favorisent l'engagement militant non partisan sont ainsi numériquement plus importants. Dans le même temps, en partie en raison de cette même crise et des mutations des processus de production qui tendent à généraliser le modèle de la profession, mais aussi à cause de l'effondrement de l'idéologie communiste, les formes d'identification positives à la figure de l'ouvrier disparaissent. L'engagement partisan est alors peu pensable, ou à cause d'un sentiment d'illégitimité politique et/ou en raison, pour les plus jeunes, d'une certaine forme d'anarchisme populaire, un des seuls vecteurs d'expression probable d'une socialisation à gauche.

Au contraire, le champ militant qui a commencé à se différencier depuis une dizaine d'années offre à cette génération la possibilité de reconquérir un statut social valorisant<sup>3</sup>, en endossant le personnage de « Robin des Bois », pour reprendre l'expression d'un militant. En adhérant à DAL, ils intègrent de plus une culture où la faiblesse en capital culturel, économique, social et même dans une certaine mesure politique, en tout cas pour ce qui a rapport à la politique institutionnelle, est beaucoup moins handicapante que dans d'autres espaces sociaux, dans la mesure où le travail idéologique premier de cette organisation (comme les autres du même champ d'ailleurs) consiste justement à désindividualiser l'attribution de responsabilité concernant la faiblesse en capitaux.

Ainsi, plus qu'une volonté de reclassement ou une résistance au déclassement, le militantisme à DAL de cette génération d'adhérents leur permet d'exprimer le refus d'un classement social par le statut professionnel dont ils sont les perdants. Il s'agit également de mettre en œuvre une solidarité avec des mal logés et sans-logis dont ils se sentent proches de par leurs destins sociaux, que ce soient les plus jeunes ou les plus âgés (cette motivation est d'ailleurs centrale pour ces derniers). Pour cette génération, le militantisme pouvait sembler au départ offrir une certaine forme de qualification professionnelle, en particulier dans le domaine socio-éducatif, qui n'était pas étrangère à la décision d'adhérer. Mais, plus qu'une éventuelle rétribution professionnelle,

---

1. C'est probablement également une des causes de l'investissement important des retraités dans le champ militant. Au sujet de leur implication à la LDH, cf. la contribution d'Éric Agrikolianski dans ce numéro. Sur leur investissement dans les Restos du cœur, cf. Bertrand Ravond, Roland Raymond, « Engagement bénévole... », cité.

2. Cf. la contribution d'Éric Agrikoliansky dans ce numéro.

3. D'autres formes d'investissement nous semblent remplir le même rôle, en particulier les formes d'investissements artistiques qui permettent aux précaires d'occuper un statut social sur une autre dimension que celle que leur offre le travail.

c'est essentiellement le besoin d'affirmer un statut social valorisant qui les conduit à DAL et surtout les amène à y rester. Parce qu'ils sont en position de « demandeurs d'existence sociale », ces militants ont un rapport à l'organisation bien différent de celui des générations précédentes, et en particulier des militants multipositionnés. Pour la plupart, ils ne se sentent pas une réelle légitimité en tant que militants dans l'association, notamment pour ce qui est de prendre part aux décisions d'orientation, dans la mesure où ils s'estiment redevables de l'insertion sociale qu'elle leur offre. D'autre part, dans la mesure où les réquisitions de logement sont une raison centrale de leur implication à DAL, ils auront du mal à accepter un changement de stratégie et l'arrêt de celles-ci après l'annonce par Jacques Chirac, pendant la campagne présidentielle, de réquisitions publiques de logement. L'association met du coup plusieurs mois à changer (momentanément) de mode d'action, certaines réquisitions ayant été décidées, aux dires d'une militante, à l'encontre de ce que dictait l'analyse stratégique de la situation et essentiellement pour « occuper les militants ». On comprend dès lors que la cohabitation de cette génération avec la précédente ne se fait pas sans problèmes, notamment dans ce qu'elle implique de différences de compétences politiques, et constitue sans aucun doute une des causes du départ de la plupart des militants multipositionnés.

\*\*

Nous avons pu observer à travers cette étude combien la notion de génération militante était directement utile pour rendre compte de l'hétérogénéité socio-politique des membres d'une même organisation et des logiques de l'adhésion. Plus, dans la mesure où elle permet de redonner toute sa place au temps, en contextualisant l'analyse, elle seule permet d'éviter des visions réifiées et éternisées des organisations politiques. Ainsi, l'association DAL en 1995 n'est pas semblable à ce qu'elle était en 1990 ou 1993. Si les « militants fondateurs » l'ont accompagnée tout au long de son histoire, la majeure partie des « militants multipositionnés » l'a quittée, en 1991 ou en 1995-1996, et pour des raisons et des causes différentes à ces deux dates. L'arrivée des « militants précarisés » après 1993, et surtout après l'occupation de la rue du Dragon en 1994 n'est d'ailleurs pas étrangère à cette deuxième vague de départs de manière générale, et de manière particulière à la scission qui voit l'autonomisation de l'association Droits Devant !! En effet, les caractéristiques sociologiques différentes de ces nouveaux adhérents ont induit un certain nombre de modifications dans le fonctionnement de l'association, et notamment le remplacement d'un schéma adhérents/militants – les seconds formant les premiers amenés à les rejoindre – par un schéma adhérents/militants/cadres. Et ceux des militants qui n'ont pu ou voulu accéder au statut de cadres ont quitté l'association pour rejoindre des organisations où leurs compétences n'avaient pas à être déléguées.

Mais, pour pouvoir saisir les différentes générations militantes, il faut se donner les moyens méthodologiques d'une telle ambition : le travail sur les membres d'une organisation à un moment donné doit être complété par un travail sur les défections des périodes précédentes. Et l'on voit du même coup que ce concept, s'il permet de comprendre de manière globale, synchronique et diachronique, les débats, conflits, scissions et tactiques d'une organisation et leurs évolutions, permet aussi d'éclairer au niveau individuel et de manière diachronique les carrières militantes s'agissant des durées d'engagement et du passage ou non d'une organisation à une autre.

La notion de carrière nous semble la plus apte à cette prise en compte de la dimension temporelle de l'engagement. En considérant la manière dont les individus s'approprient et traduisent les caractéristiques du contexte, elle permet parfaitement de mettre en rapport « l'événement générateur » de l'adhésion et de la défection et les caractéristiques socio-politiques des individus. Ainsi, les militants fondateurs sont essentiellement attirés par l'alternative qu'offre DAL à un engagement politique généraliste dont ils rejettent la professionnalisation en raison, d'une part, de leurs origines populaires et, d'autre part, des dispositions acquises au cours de leur carrière militante précédente, que ce soit par le passage dans le monde du catholicisme social pour les uns ou par une conversion au politique par l'extrémisme pour les autres. Ce rejet de la professionnalisation est attisé par le contexte des années 1980 qui connaît une crise du champ partisan. Les militants multipositionnés possèdent, eux, un fort capital culturel et sont extrêmement politisés, du fait d'une socialisation primaire ou secondaire à l'extrême gauche. Celle-ci les rend sensibles à une cause perçue comme radicale à la fois en raison de son thème et de ses modes d'action au début des années 1990, et particulièrement à l'aspect de non-délégation que présentent ces derniers. Ce rejet de la délégation peut être favorisé par un sentiment de sous-évaluation ou de non-reconnaissance du capital culturel qu'ils détiennent. Ils quitteront pour la plupart l'association, l'utilisation de ressources comme les personnalités ou l'expertise constituant pour eux alors une forme de réhabilitation de la délégation et retirant à l'organisation son aspect radical, et ce, d'autant plus – pour ceux particulièrement sensibles à l'utilisation de l'expertise et qui quittent pour beaucoup l'association en 1995-1996 – que d'autres organisations se forment à partir de 1994 qui vont leur permettre d'investir leurs compétences sans les déléguer. La prise en compte des parcours de ceux qui restent, que nous n'avons pu qu'évoquer ici, permet ainsi de manière inductive de repérer les différentes logiques de cohérence des carrières. Enfin, les « militants précarisés », ayant de ce fait un fort sentiment d'illégitimité politique, recherchent principalement dans le militantisme à DAL un rôle social valorisant et un sens à une existence morcelée que leur offre la médiatisation de l'association à partir de 1993. Ils sont de plus particulièrement sensibles à l'aspect d'auto-justice populaire que comporte l'occupation de logements vides.

De manière structurelle, le succès de DAL s'inscrit ainsi dans le processus de différenciation d'un champ militant par rapport au champ partisan<sup>1</sup>, processus dont nous avons pu relever trois causes, chacune ayant des déterminants socio-économiques<sup>2</sup> : le rejet de la professionnalisation politique (en tant que manière de vivre « par » et non « pour » la politique), celui de la délégation (comme remise de soi à des représentants non contrôlés) et la recherche d'un rôle social valorisant. La professionnalisation politique est en effet remise en cause en raison de la crise du champ partisan liée principalement, d'une part, à la visibilisation de cette professionnalisation du fait de l'alternance au pouvoir, d'autre part, à l'« impuissance

---

1. Notre analyse doit bien sûr être complétée par les avantages que peuvent tirer les différents acteurs de la mise en avant ou non de cette autonomisation qui, au-delà de ses causes structurelles, comporte également un aspect de construction volontariste. Cf. l'introduction.

2. Pierre Bourdieu, *Raisons pratiques...*, *op. cit.*, p. 213, note ainsi que le principal problème concernant la perpétuation de l'économie symbolique des sociétés d'honneur tient dans celui de la reproduction de la croyance, de la reconduction de l'accord entre structures mentales et structures objectives. La rupture de la croyance est ou concomitante ou précédée par une transformation des structures objectives.

économique »<sup>1</sup> du champ partisan. Le rejet de la délégation a de même trouvé une audience plus large en raison de la crise du champ partisan, de l'augmentation globale du niveau de scolarisation, et de la socialisation politique à l'extrême gauche à partir de 1968 d'un certain nombre de personnes, socialisation primaire ou secondaire, dont on peut penser que lorsqu'elle ne mène pas à une professionnalisation partisane, elle aboutit à un rejet de la délégation. Enfin, la précarisation d'un nombre croissant de personnes du fait de la crise économique, et l'effondrement de l'identification positive à la figure ouvrière classique, les conduit à rechercher un rôle valorisant, une unité biographique que ne peut plus leur offrir le militantisme partisan dans la mesure où ils tiennent les partis de gauche vers lesquels ils pourraient se tourner, selon leur socialisation, pour en partie responsables de leur sort.

Ainsi, les déterminants de l'autonomisation d'un champ militant tiennent de manière liée à la fois dans la crise d'un champ politique désacralisé<sup>2</sup> et dans la crise économique qui en est en partie responsable. DAL en fait partie, et bien sûr des associations créées dans les années 1990 comme AC !, Act-up ou Droits Devant !, mais aussi les syndicats peu institutionnalisés rassemblés dans le Groupe des Dix. On peut penser également que d'autres militantismes non partisans existant auparavant se sont, dans les années 1980, re-constitués en tant qu'opposés au champ partisan rattrapé par la logique économique, en particulier les militantismes humanitaires et en faveur des droits de l'homme. Toutes ces organisations ont nous semble-t-il, en commun de se penser comme contre-pouvoirs, de pratiquer le « militantisme pour le militantisme » et de rejeter du même coup la recherche de l'autorité légitime, en même temps qu'elles ont développé de nombreux liens entre elles, ce qui justifie que l'on parle à leur sujet de champ militant différencié<sup>3</sup>.

### CHRONOLOGIE SOMMAIRE DE L'ASSOCIATION DROIT AU LOGEMENT (DAL PARIS)

– *Hiver 1986* : des incendies dont certains d'origine criminelle dévastent quatre hôtels meublés dans le 20<sup>e</sup> arrondissement de Paris, tuant dix-sept personnes et mettant à la rue environ quatre-vingt ménages principalement immigrés. Le 2 novembre 1986, un immeuble de 25 logements est occupé au 67 rue des Vignoles, place de la Réunion dans le 20<sup>e</sup> arrondissement pour les reloger.

– *1987-1990* : le Comité des mal logés qui tient une permanence dans l'immeuble de la rue des Vignoles, occupe trente-neuf appartements HLM dans la capitale et quatre pavillons HLM en banlieue.

– *2 mai 1990* : expulsion des deux principaux immeubles occupés par le CML, le 67 rue des Vignoles, et le 92 rue de la Fontaine-au-Roy (11<sup>e</sup> arrondissement). Les familles expulsées s'installent sur le square de la place de la Réunion.

1. Bastien François, Erik Neveu, « Pour une sociologie politique des espaces publics contemporains », dans Bastien François, Erik Neveu, *Espace publiques mosaïques. Acteurs, arènes et rhétoriques, des débats publics contemporains*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 1999, p. 41-42.

2. *Ibid.*

3. Ce texte est la version très largement modifiée d'une communication à l'atelier « Carrières militantes » du congrès de l'AFSP à Rennes, 1999. On voudrait remercier ses organisateurs et participants pour les échanges qui y ont eu lieu, ainsi que Geoffrey Deloncle, Olivier Fillieule, Jonathan Lipkin, Erik Neveu, Isabelle Sommier et les membres de la RFSP pour leur travail de relecture.

– *Septembre 1990* : fin du campement. Tous les expulsés sont relogés. Scission du CML et création de Droit au logement (DAL) un mois plus tard.

– *13 juillet-18 novembre 1991* : campement de 103 familles de l'association sur un terrain de la Ville de Paris, quai de la Gare dans le 13<sup>e</sup> arrondissement de Paris, à côté du chantier de la Très Grande Bibliothèque. Les occupants sont relogés.

– *21 mai 1992-29 octobre 1992* : campement dit « des Maliens de Vincennes », action qui n'est pas menée par DAL : une dizaine de familles s'installent sur l'esplanade de Vincennes. Durant l'été, le campement regroupe entre 200 et 300 familles. Le Conseil des Maliens de France dirige les négociations. Les campeurs sont évacués par la force, et seules 35 familles obtiennent une promesse de relogement.

– *Été 1992* : « Marche des Sans-Logis » : 35 familles sans-logis de DAL errent dans Paris, dormant dans les lieux de culte et se rassemblant régulièrement devant différents immeubles vides pour demander leur réquisition.

– *24 mars 1993-26 août 1993* : 23 familles de DAL occupent une ancienne crèche avenue René Coty, appartenant à la mairie de Paris et dont la réquisition par Marie-Noëlle Lienemann est restée sans effets. Les familles sont expulsées avant même que le jugement d'appel ne soit rendu. Celui-ci intervient trois semaines plus tard et accorde un délai de six mois aux familles et reconnaît « l'état de nécessité ». L'abbé Pierre s'installe devant l'immeuble et obtient de Matignon une promesse de relogement pour les occupants.

– *Décembre 1993* : création sous la houlette de DAL du Comité des sans-logis (CDSL).

– *Janvier 1994* : occupation par le CDSL et DAL d'un immeuble au 50 rue Gérard, pour deux familles et quatorze célibataires.

– *24 mai 1994* : occupation par le CDSL, DAL et AC ! d'un immeuble pour cinq familles et douze célibataires, au 14 rue Béranger, à l'issue des marches de chômeurs. La Banque de France propriétaire relogé tous les occupants trois semaines plus tard.

– *Juillet 1994* : occupation par DAL, le CDSL et la CGT du 8 rue Condorcet, immeuble vide appartenant à la Ville de Paris et loué par EDF-GDF. EDF-GDF relogé tous les occupants. Occupation d'un immeuble rue du Moulin-de-la-Pointe, qui servira de permanence au CDSL.

– *18 décembre 1994-mars 1996* : Trente-deux familles de DAL et une trentaine de célibataires du CDSL occupent un immeuble de la Cogedim, société qui fait l'objet de poursuites judiciaires, 7 rue du Dragon, dans le 6<sup>e</sup> arrondissement de Paris. L'abbé Pierre, Albert Jacquard et le président de DAL sont reçus par le Premier ministre Édouard Balladur, qui s'engage à ne pas déloger les occupants.

– *19 décembre 1994* : Jacques Chirac, maire de Paris et candidat à l'Élysée, demande que soit réactivée l'ordonnance de 1945 dite « loi de réquisition ».

– *19 janvier 1995* : le Conseil constitutionnel rend une décision dans laquelle il qualifie le droit à un logement décent « d'objectif à valeur constitutionnelle ».

– *26 mars 1995-novembre 1996* : occupation d'un immeuble au 37 boulevard Malsherbes par 24 familles du DAL et 20 foyers du CDSL, dont 3 couples.

– *8 avril 1995* : une grande manifestation unitaire « pour les droits et l'égalité, contre les exclusions et la précarité », à l'initiative du DAL, de DD ! et du CDSL, rassemble sur Paris entre 20 et 30 000 personnes venant aussi bien des organisations traditionnelles (partis, syndicats) que des organisations antiracistes, de lutte contre le sida, contre le chômage, etc. Des cortèges se forment également dans plus de 50 villes de France.

– 22 juin 1995 : dans son discours de politique générale à l'Assemblée nationale, Alain Juppé annonce un programme de 20 000 logements d'urgence et d'insertion en faveur des personnes démunies. Plusieurs dizaines d'immeubles vides seront réquisitionnés ensuite par la force publique à Paris.

– Été 1995 : mobilisation contre les « arrêtés anti-mendicités » pris par les maires de différentes villes de province.

– Hiver 1995 : Durant les grèves de décembre 1995, DAL, le CDSL et Droits Devant !! se joignent aux manifestations des syndicats et lancent avec le soutien de certains (notamment SUD et la FSU) un « appel des sans », le 13 décembre, et tiennent durant une semaine un « forum permanent sur l'exclusion » dans une salle du centre Beaubourg qu'ils ont occupé.

– 29 juin 1996-aujourd'hui : DAL et le CDSL occupent un immeuble vide appartenant à la Ville de Paris, au 1 rue Marcadet, dans le 18<sup>e</sup> arrondissement.

– 15 décembre 1996 : DAL, le CDSL et DD !! ainsi que d'autres associations occupent un immeuble au 5 rue d'Aligre et y ouvrent une Maison des ensembles (MDE). Au sein de cet immeuble cohabitent différentes associations de lutte contre l'exclusion, des associations de quartier et des syndicats.

– 1<sup>er</sup> et 18 mai 1997 : DAL tente sans succès, durant la campagne électorale des élections législatives, d'installer des familles d'abord dans un immeuble rue du Bac, dans le 7<sup>e</sup> arrondissement, appartenant à la Caisse nationale de prévoyance (CNP), filiale de la Caisse des dépôts, puis dans un immeuble place Iéna, dans le 16<sup>e</sup> arrondissement, appartenant au Crédit lyonnais. À chaque fois, les occupants sont évacués.

– Novembre 1997 : échecs à deux reprises de tentatives d'occupation de deux immeubles vides dans les 2<sup>e</sup> et 9<sup>e</sup> arrondissements de Paris.

– Décembre 1997-aujourd'hui : occupation d'anciens locaux de la société Bull, au 61 de la rue d'Avron, dans le 20<sup>e</sup> arrondissement, par soixante-quinze familles de DAL.

– Hiver 1997 : participation de l'association au « mouvement des chômeurs » Le 20 décembre 1997, un « appel du Louvre » est lancé par différents syndicats, associations, DAL, DD ! et le CDSL pour demander au gouvernement « d'organiser une conférence pour la lutte contre le chômage, la précarité et les exclusions ».

– Janvier 1998 : création de DAL-Fédération.

– 7 mars 1998 : suite à la présentation des projets du gouvernement contre l'exclusion, manifestation qui rassemble 10 000 personnes à Paris et plusieurs dizaines de milliers en province. Cette manifestation est soutenue par certains partis de la majorité plurielle, les Verts et le PCF.

– 30 juin 1998 : DAL, le CDSL, DD !!, AC ! et la CFDT-ANPE occupent les locaux du Conseil constitutionnel pour protester contre le projet de loi contre les exclusions.

– 31 juillet 1998 : promulgation de la loi de lutte contre les exclusions.

– 29 août 1998 : décès de François Breteau, avocat et vice-président du DAL, à l'âge de quarante-neuf ans.

– Hiver 1998 : actions pour demander la réquisition de logements et de bureaux, dont l'occupation du vendredi 4 au dimanche 6 décembre 1998 de l'ancien théâtre de la Gaité-lyrique, évacué par les forces de l'ordre.

– Mai 1999 : une soixantaine de familles s'installent dans des logements sociaux de la cité des Francs-Moisins, à Saint-Denis. DAL soutient les familles.

– Hiver 1999 : actions pour demander la réquisition de logements.

– 30 juin 2000 : participation de l'association à la mobilisation qui entoure à Millau le procès du responsable de la Confédération paysanne, José Bové.

– 22 septembre 2000 – aujourd'hui : occupation d'un immeuble appartenant à une compagnie d'assurances italienne, rue de la Chaussée-d'Antin, dans le 9<sup>e</sup> arrondissement.

---

Cécile Péchu prépare une thèse à l'Institut d'études politiques de Paris, où elle est chargée de cours, intitulée « De la marginalisation par l'habitat à l'illégalisme sectoriel. Le "Comité des mal logés" et "Droit au logement de 1986 à 1997" », sous la direction de Pierre Favre. Boursière Lavoisier à la Maison française d'Oxford en 1999-2000, membre du Centre de recherches administratives et politiques (CRAP, Université de Rennes 1), elle est avec Olivier Fillieule l'auteur de *Lutter ensemble. Les théories de l'action collective*, Paris, L'Harmattan, 1993. Elle a publié récemment un article sur les différents campements de mal logés dans la capitale de 1990 à 1992 et les déterminants de leurs soutiens : « Black African Immigrants in France and Claims for Housing », *Journal of Ethnic and Migration Studies*, 25 (4), octobre 1999, p. 727-744. Elle travaille actuellement à une recherche sur les parcours des sans-logis relogés par le biais d'action collective pour le Plan Urbanisme, Construction et Architecture (19 bis, rue des Bruyères. 93260 Les Lilas <Cecile.Pechu@univ-rennes1.fr>).

## RÉSUMÉ/ABSTRACT

### GÉNÉRATIONS MILITANTES À DROIT AU LOGEMENT

*L'association Droit au logement (DAL), créée en 1990, a largement contribué à l'évolution des répertoires d'action collective durant les dix dernières années en utilisant des modes d'action directe comme le squat ou le campement. L'article s'attache à expliquer l'engagement en son sein, en accordant une place centrale au temps dans l'analyse. En effet, l'existence de trois « générations militantes » qui se sont succédé entre 1990 et 1996 dans l'association, en fonction de l'insertion de celle-ci dans le contexte historique, est mise en évidence, grâce à une analyse prenant en compte aussi bien les défections que les adhésions. Cette attention aux modifications de la composition de l'organisation permet d'éclairer, de manière synchronique et diachronique, ses débats, conflits, scissions et tactiques, ainsi que leurs évolutions. Au niveau individuel, elle permet d'appréhender les évolutions des carrières militantes et les phénomènes d'entrée et de sortie. Les carrières de trois militants, typiques de chacune des générations, sont détaillées pour repérer l'articulation des raisons et des causes de ces flux. Celles-ci nous permettent d'illustrer la manière dont deux types de champs se sont différenciés progressivement durant les vingt dernières années, le champ partisan, dont dépendaient au moins depuis la fin de la seconde guerre mondiale la majeure partie des mouvements sociaux, et le champ militant, dont DAL nous semble constituer une organisation typique.*

### RIGHT TO HOUSING MILITANT GENERATIONS [IN FRANCE]

*The French Droit au logement (Right to Housing) association, founded in 1990, has contributed significantly to the evolution of the repertoires of collective action in the last 10 years by using direct action modes such as squatting or camping. The article seeks to explain commitment within the Association, emphasizing the role of time. The existence in the association between 1990 and 1996 of three « militant generations », influenced by the association's relations to the historical context, is highlighted. The analysis deals with defections as well as new members. Such attention to changes in membership makes it possible to illuminate debates, conflicts, scis-*

*sions and tactics and their developments both synchronically and diachronically. At the individual level, it accounts for the activists' careers and exit/entry phenomena. Three militants' careers, typical of each of the three generations, are detailed in order to grasp the relations of the reasons and causes of flows. These provide an illustration of the differentiation of two types of fields over the last 20 years, the partisan field on which most social movements depended since at least the end of World War II, and the militant field, of which Droit au logement seems to be typical.*